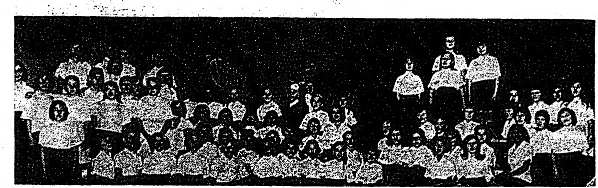


C'est une jeune chorale, membre du mouvement "A Coeur Joie" qui a remporté le trophée Gwen Lewis pour le chant folklorique, lors du récent festival annuel de musique d'Edmonton. En effet, les "Bergerettes" de l'Académie Assomption, sous la direction de la Révérende Soeur Thérèse-de-la-Paix, a.s.v., se sont exécutées avec suffisamment de brio, en français et en anglais, pour remporter les honneurs de cette catégorie.

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 4 MAI 1966 No 24

L'ambassadeur de France en visite au Collège St-Jean

Lundi dernier, le Collège Saint-Jean avait l'honneur de recevoir son Excellence Monsieur François Leduc, ambassadeur de France, à Ottawa, de même que sa charmante épouse.

Au cours de la réception qui eut lieu à l'auditorium du Collège, le Rév. Père Recteur esquissa d'abord à nos distingués visiteurs l'histoire du Collège St-Jean; puis il donna un aperçu de sa situation actuelle.

Puis son Excellence remit aux meilleurs élèves de français des cours des Arts et Education quelques prix gracieusement offerts par le Consul de France à Edmonton, M. Marcel Ollivier. Ces prix furent mérités par:

Mlle Angéline Martel (St-Isidore), élève de 2e année d'Education;

la Rév. Soeur Michel, des Soeurs de l'Assomption, élève de 1ère année d'éducation;

M. Michel Chauvet (Legal), élève de Philo II;

M. Denis Tardif (Saint-Paul), élève de Philo II;

La Rév. Soeur Marie-Rose-Germaine des Filles de Jésus et **M. Delphis Robinson**, (Saint-Paul), tous deux élèves de Rhétorique.

A l'invitation du Rév. Père Recteur, l'ambassadeur de France prit ensuite la parole et encouragea vivement les élèves à bien apprendre et à bien parler leur langue française qui joue un rôle prépondérant dans le monde d'aujourd'hui. Il invita aussi les autorités du Collège à profiter davantage des services qu'offre l'Ambassade de France au Canada.

On a besoin de livres à St-Albert

Les dames de St-Albert ont organisé une grande cueillette de livres, à St-Albert et dans les environs pour venir en aide au projet d'une Bibliothèque du Centenaire dans cette localité. Cette cueillette se fera de porte à porte et l'on demande à tous ceux qui veulent se départir de livres usagés, mais bons, de bien vouloir en avertir les responsables en téléphonant aux numéros suivants: 599-7614 ou encore 599-7164

Pose de la pierre angulaire chez les Soeurs Grises

C'est hier après-midi qu'avait lieu la pose de la pierre angulaire du nouveau complexe des Soeurs Grises, à Jasper Place.

Sous un soleil radieux, Son Excellence Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque d'Edmonton bénit cette pierre dans laquelle ont été insérés plusieurs documents situant la date et l'époque de l'érection de ce nouveau complexe.

La cérémonie fut courte, mais toute imprégnée de joie.

Une truelle en argent fut remise à Mgr Jordan en souvenir de ce jour mémorable, symbolique de la cérémonie à laquelle il venait de présider.

Tour à tour, quelques dignitaires vinrent offrir leur voeux aux Soeurs Grises. Ce fut tout d'abord M. Ken Newman, représentant la ville d'Edmonton. Il se dit heureux de compter cette communauté religieuse dans la ville, et plus particulièrement à Jasper Place même où il fut maire durant de nombreuses années, avant que cette localité ne soit annexée à Edmonton.

La province était représentée par M. William Horan, député du comté dans lequel se situe les nouveaux immeubles. Grand amateur de l'histoire de l'Alberta, M. Horan se plut à rappeler les multiples services rendus à la population albertaine par les Soeurs Grises depuis leur venue en notre province en 1842 et ce, dans tous les domaines.

A son tour, la Mère générale de la congrégation des Soeurs Grises, Mère Georgette Leduc, vint témoigner de la joie de toute la communauté et offrir ses meilleurs voeux à ses filles de la province d'Alberta.

Mère Yvonne Prévost, supérieure provinciale, remercia tous et chacun de leurs bons voeux ainsi que de l'encouragement qu'ont toujours reçu les Soeurs Grises.

La cérémonie se termina par une courte allocution de Mgr Jordan, suivie d'une prière.

S'adressant en français à la Mère générale, Mgr Jordan rappela qu'il y avait lieu de se demander si la très belle température de la journée n'était le fait d'un miracle de la Bienheureuse Mère d'Youville, fondatrice de l'ordre, et dont on célébrait l'anniversaire de béatification en ce jour . . .

Il rappela aussi la grande participation, toujours désintéressée, et la large contribution des Soeurs Grises tant au développement de la province qu'aux soins nécessités par ses habitants. Il se dit aussi très heureux de voir toutes les congrégations de son archidiocèse s'établir, petit à petit, dans des locaux permanents et suffisamment spacieux pour leurs besoins. Monseigneur Jordan rappela enfin que l'établissement d'un nouveau noviciat dans ce nouveau complexe permettrait aux Soeurs Grises de se suffire à elles-mêmes en tant que le recrutement est concerné, donc d'avoir de moins en moins recours aux Soeurs de l'Est du Canada, en autant que notre jeunesse albertaine prendra ses responsabilités et répondra à l'appel du Seigneur.

La Survivance offre à toutes ses lectrices, mères de famille ses voeux les plus sincères de Joie et Bonheur à l'occasion de la Fête des Mères, dimanche, le 8 mai

Ouverture officielle du Bureau de l'Alberta à Montréal

"L'ouverture d'un Bureau de l'Alberta présente la possibilité d'une collaboration et d'un rapprochement entre le Québec et l'Alberta, possibilité qui était jusqu'ici absente."

C'est ce qu'a déclaré, récemment, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, alors que le premier ministre de l'Alberta, M. Ernest Charles Manning, inaugurait à Montréal le Bureau de l'Alberta.

"Il faut bien l'avouer, a dit M. Lesage, que l'Alberta et le Québec sont deux provinces canadiennes à la fois éloignées l'une de l'autre et différentes, ayant habituellement assez peu de contacts et dont les populations ne se connaissent pas suffisamment.

"L'établissement à Montréal d'un Bureau de l'Alberta est une initiative dont je me réjouis comme premier ministre du Québec, car elle permettra d'apporter, au moins en partie, une solution à ces problèmes", a affirmé M. Lesage

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que le Bureau en plus de permettre aux industriels québécois de se renseigner sur les possibilités qu'offre l'Alberta au point de vue économique et commercial, offrira également la possibilité à cette province de participer à l'essor du Québec et stimulera peut-être le tourisme dans les deux directions.

"Votre décision d'établir un Bureau à Montréal, a dit M. Lesage à M. Manning, s'avérera, j'en suis certain, extrêmement fructueuse. Non seulement cette ville sera-t-elle le siège de l'Expo 67, mais elle constitue un poste d'écoute admirable à tous les points de vue. Montréal est le siège social d'une multitude de grandes sociétés industrielles, commerciales et financières, un point important d'arrivée et de départ par air et par mer, un centre international d'affaires, en somme une ville en pleine croissance, à l'image d'un Québec moderne."

La Presse

Selon Paul Hellyer

Le prochain Premier ministre du Canada devra être bilingue

De l'avis d'un des candidats éventuels, à la sucession de M. Pearson comme leader du parti libéral, M. Paul Hellyer, le prochain Premier ministre du Canada devra être bilingue.

M. Hellyer a fait cette déclaration en réponse à une question au cours de 'sa présence "sur la sellette" au congrès de la Fédération des jeunes libéraux, à Québec.

M. Hellyer était un des quatre ministres invités par la Fédération et il est le seul à avoir répondu à quelques questions en français. Les autres, MM. Robert Winters et Jean - Luc Pépin, de même que Mlle Judy LaMarsh, se sont contentés de répondre exclusivement en anglais.

Selon lui, il est nécessaire pour l'avenir du Canada d'étendre davantage le réseau de Radio-Canada partout au pays, et cela dans les deux langues. Répondant encore à des questions touchant le bilinguisme, M. Hellyer s'est dit d'accord avec les mesures préconisées et mises en force dernièrement par le Premier ministre Pearson. Il a de plus ajouté que les Canadiens français n'auront jamais de difficulté à atteindre les échelons supérieurs dans les forces armées.

Contrairement à M. Winters qui, la veille, s'était montré peu enthousiasmé par le projet d'une Société canadienne de développement, M. Hellyer a exprimé sa confiance dans le projet. "Toutefois, a-t-il dit, ce n'est là qu'une première mesure qui ne résoudra pas tous les problèmes". Il s'est dit d'avis qu'il fallait bientôt mettre un terme à la vente à l'étranger d'industries canadienne. "A ce point de vue, a-t-il dit, je suis un nationaliste."

"Il faut s'attaquer dès maintenant au problème, a-t-il encore précisé, si nous ne voulons pas perdre notre contrôle politique et économique d'ici 20 ans." Selon lui, les Canadiens qui participeront à l'essor économique du Canada en investissant leur argent au pays peuvent s'attendre à des rendements élevés.

Appelé à dire pourquoi le Canada n'avait pas encore officiellement appuyé les Etats-Unis dans la crise vietnamienne, le ministre de la Défense nationale a dit: "En notre qualité de membre de la Commission internationale de paix au Vietnam, cela nous est impossible."

Une entrevue avec Son Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada

Nous vous présentons cette semaine une entrevue que Son Excellence M. François Leduc, ambassadeur de France à Ottawa accordait mardi dernier à M. Jacques Boucher du poste CHFA.

Croyez-vous, Excellence, que la France va persister dans sa demande de retrait des troupes étrangères de l'OTAN du sol français dès le 1er avril de l'année prochaine?

Je dois vous affirmer que je n'en sais rien. C'est là une question compliquée. Je crois que ce qui est davantage important, c'est d'essayer de comprendre pourquoi, effectivement, nous nous sommes retirés, non pas de l'Alliance atlantique car nous y sommes très fidèles et avons bien l'intention d'y demeurer fidèles, mais pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec le système actuel de commandement militaire qui est une chose bien différente que l'Alliance elle-même. Ce que nous croyons, c'est que l'Alliance a été créée en 1949, à une époque où l'Europe n'existait presque plus après la dernière guerre, à une époque où les Etats-Unis étaient la seule puissance du monde à posséder la puissance nucléaire — les Russes n'en avaient pas du tout à cette époque-là — qui dure donc depuis 17 ans. Il s'est passé beaucoup de choses depuis ce moment-là. D'abord l'Europe s'est reconstruite, la France s'est reconstruite, l'Allemagne aussi, nous avons maintenant une puissance économique et même une puissance militaire valables, et d'autre part ces 17 années l'Union soviétique a accédé elle aussi à la puissance nucléaire et à l'heure actuelle ce qui, en réalité, a conservé la paix depuis bon nombre d'années ce n'est pas à mon avis le système de commandement de l'OTAN, ni même peut-être l'Alliance elle-même, mais le fait que chacun des deux grands adversaires savait parfaitement bien que s'il voulait faire la guerre, il serait détruit le lendemain par la force nucléaire de l'autre, même si c'est lui qui attaquait le premier. Et il me semble que depuis l'épreuve de Cuba, en 1962, où les Russes ont voulu installer des missiles à la porte des Etats-Unis, puis ont reculé, les Russes ont compris que toute guerre serait une guerre mortelle pour eux et ont renoncé à l'idée de guerre en Europe, et aux Etats-Unis probablement. Nous pensons que l'on doive réadapter cette Alliance aux conditions actuelles, c'est-à-dire une Europe qui est beaucoup plus puissante, au fait que la Russie possède aussi des armes nucléaires, et au fait également qu'il s'est produit un grand schisme dans le monde communiste — avec les Chinois — et que donc les Russes ont d'autres soucis que ceux de l'Europe.

Nous avons demandé à changer, en particulier, l'implantation des troupes; qu'il n'y ait plus sur notre sol de troupes qui ne soient plus soumises à notre commandement. Il nous faut donc trouver un système de commandement, différent, mais qui assurera quand même le maintien de ces bases qui sont nécessaires au point de vue d'infra-structure aérienne, d'infra-structure des télé-communications, de système d'alerte et de radar, et avoir une coordination de temps de paix qui permette d'être prêts en temps de guerre, si un jour il devait y en avoir une autre.

Est-ce que les récentes prises de position de la France vis-à-vis l'OTAN ont pu causer un froid entre le Canada et votre pays?

Non, je ne le crois pas sur le plan canadien, car les Canadiens s'attendaient depuis assez longtemps à un changement et qu'ils avaient d'ailleurs eux-mêmes proposé des réformes au sein de l'Alliance atlantique qui n'ont pu se réaliser.

A la suite de ces prises de position de la France, plusieurs rumeurs ont circulé dans le monde et l'une d'elle à l'effet que le président De Gaulle profiterait peut-être de son passage en Union soviétique au cours du mois de juin pour signer un traité de paix avec l'URSS. Même si la chose fut réfutée par votre ministre des Affaires étrangères, croyez-vous qu'il existe quand même certaines possibilités d'un accord quelconque entre votre pays et la Russie?

C'est une question qui a été souvent abordée — et souvent de façon inexacte par la presse nord-américaine, quelques fois même canadienne — mais il est évident que nous appartenons au monde occidental et que nous n'appartenons pas au monde communiste. Nous sommes aussi et même plus craintifs du monde communiste que vous, car il ne faut tout de même pas oublier que pour nous, la frontière du Rideau de fer est à deux cent milles de notre propre frontière (soit environ la même distan-

(Suite à la page 5)

SCHOLA EN DETRESSE!

Ce cri d'alarme n'est pas le nôtre; il est plutôt celui des actionnaires et propriétaires de la Librairie Schola, réunis en Assemblée générale mercredi soir dernier, à Edmonton.

Pour s'en rendre mieux compte, qu'on vérifie le texte même de la dernière résolution qui fut adoptée à cette assemblée:

"Il est résolu que tous les actionnaires de la Librairie Schola soient convoqués à nouveau, dans deux mois, en Assemblée générale extra-ordinaire, pour décider définitivement de la poursuite ou de l'arrêt des activités de la Compagnie".

Ce qui revient à dire que: depuis sa fondation, Schola n'a pu accumuler que des déficits et celui de la dernière année fiscale est à ce point substantiel que les actionnaires s'interrogent sérieusement quant à l'avenir de leur Compagnie, se demandant si oui ou non ils doivent poursuivre des opérations qui semblent ne devoir les conduire nulle part . . .

L'Assemblée générale étant le seul mode légal de dissolution, ils se donnent deux mois d'étude intensive et approfondie des possibilités de poursuivre l'oeuvre entreprise, après quoi — en Assemblée générale extraordinaire — ils verront à prendre la décision qui s'impose.

Historique:

Il nous semble à propos de résumer ici l'existence de la Librairie Schola.

En juillet 1960, la Corporation des Editions Fides ouvrait une nouvelle succursale à Edmonton, sa première en Alberta. Est-il besoin de rappeler que la nouvelle fut accueillie avec joie de tous les Franco-albertains, principalement de l'A.C.F.A.?

En décembre 1963, cependant, pour des raisons qui sont les siennes et qu'il ne nous appartient pas de discuter ou de juger ici, Fides décidait—presque sans préavis—de fermer ses portes et de se retirer du marché albertain.

Imbues d'authentique patriotisme, conscientes de leur devoir et convaincues de la nécessité absolue d'une librairie bilingue dans notre milieu, quelques personnes — membres actifs de l'A.C.F.A., il nous plaît de le souligner — se mirent donc en frais de sauver la situation en fondant une nouvelle compagnie qui assurerait la relève. En moins de deux semaines, on avait pu trouver les 36 actionnaires prêts à souscrire les $18,000 requis pour l'achat des intérêts de Fides. Personne n'eut jamais à ce moment-là, ni par la suite, l'idée qu'ils allaient s'enrichir; d'ailleurs, on avait prévu que les bénéfices possible allaient revenir à l'A.C.F.A.

Tous donc d'applaudir à cet élan généreux de leur part, avec promesses d'appui et d'encouragement.

Où en sommes-nous rendus aujourd'hui? Que s'est-il donc passé pour que Schola en soit acculée à une résolution qui rend possible sa dissolution? Pour que, tout au moins, un très large nuage noir plane sur son avenir?

La part de Schola:

Posons en premier lieu comme prémice que le commerce du livre en est un très difficile et extrêmement spécialisé. Cela, les nouveaux propriétaires de Schola le savaient, mais ils se savaient aussi forts de l'appui promis par toute la population franco-albertaine et dont nous avons fait mention plus haut; ils étaient donc résolus à s'engager dans l'aventure, confiants.

Mais la bonne volonté ne suffit pas toujours et il est certain que des erreurs furent commises. Il est notoire que l'expérience ne s'achète pas d'argent, elle s'acquiert avec le temps.

On a donc reproché à Schola son mauvais service, son choix de livres restreint et inadapté aux besoins de notre population et, enfin, ses prix non-compétitifs.

Nous nous empressons de dire que les deux premiers reproches ne tiennent certainement plus aujourd'hui car la situation fut corrigée — depuis assez longtemps d'ailleurs. Le service que fournit Schola est égal, sinon meilleur, que tout autre commerce du genre à Edmonton ou ailleurs. Toute commande qu'on ne peut remplir sur-le-champ est immédiatement placée auprès des éditeurs, dans les 24 heures qui suivent sa réception. D'autre part, le choix des livres y fut sensiblement amélioré, tant en français qu'en anglais. On est en mesure de fournir les bouquins requis dans des domaines aussi éloignés que le sport et la théologie, l'alpinisme et l'ascétisme. Il va de soi, évidemment, que la librairie n'est pas un entrepôt et qu'on ne puisse y garder tous les titres parus, dans tous les domaines.

Quant au troisième reproche, celui des prix non-compétitifs, sachons que Schola vend ses livres au prix établi par les éditeurs eux-mêmes, dans leurs catalogues. Qu'une autre maison veuille réduire ses prix, c'est son affaire. Schola, elle, ne peut se le permettre en raison de son volume d'affaires relativement moindre et aussi pour d'autres raisons sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Nous ne voyons qu'une seule façon de pouvoir contourner ce dernier obstacle: c'est d'avoir suffisamment de largesse d'esprit et de coeur pour débourser les quelques sous de plus qu'il nous en coûtera, s'il y a lieu, pour assurer la survie d'une de nos institutions essentielles. C'est là, semble-t-il, un autre "sacrifice de minoritaire" qu'il nous faut consentir et accepter avec bonne grâce.

Mais puisque nous venons de l'entamer, poussons plus avant ce chapitre de la largesse d'esprit et de coeur. Après avoir parlé de Schola, parlons maintenant de nous-mêmes.

C'est le deuxième côté de la médaille.

Notre part:

Il y a d'abord le manque d'intérêt, souvent inouï, dont nous faisons preuve en tout ce qui devrait normalement nous toucher de près. Peu importe la gravité de la cause ou de l'action à entreprendre, on s'en remet au petit groupe qui veut bien se dévouer, qui veut bien sacrifier de son temps et fournir les efforts nécessaires à la poursuite de la lutte et à la défense de nos intérêts communs.

Bien calmement, mais avec quelle assiduité!, on se cale doucement dans son siège, on attend . . ., on s'embourgeoise . . . et on critique. De haut — et, le plus souvent, de loin — on se fait à la fois accusateur et juge. Très rarement défenseur!

La critique est certes bonne et nécessaire. La preuve la plus probante en est l'amélioration constante qu'on a notée chez Schola et dont nous avons parlé. Mais encore faut-il qu'elle soit justifiée, constructive, sincère et faite à ceux qui sont en mesure de remédier à la situation.

Là où la pratique devient tragique et irrémédiablement destructive, c'est lorsque de bonnes gens, pensant bien faire ou de façon tout à fait irréfléchie, se mêlent de ce qui ne les regarde pas!

Transmis le plus souvent de bouche à bouche, en aparté, ce pharisaïsme outrecuidant risque fort de frôler la calomnie . . . Il est non moins tragique de constater que ceux qui le pratiquent ne sont pas toujours ceux que l'on pense.

Puisqu'il est quelquefois nécessaire de mettre les points sur les "i", mettons-les donc aujourd'hui.

Ce reproche que nous formulons, bien ouvertement, ne s'applique sans doute pas à la majorité. Mais en raison de sa gravité et des effets néfastes déjà ressentis, nous nous croyons justifié de le faire. Et il s'adresse tout autant aux laïcs qu'aux clercs, aux religieux qu'aux religieuses.

Que ceux qui le doivent coiffent le chapeau et que les autres nous excusent.

Chacun a droit à la conduite personnelle de ses affaires; nous concevons mal qu'on puisse critiquer la décision d'un foyer qui, par exemple, aurait décidé de changé d'aide-ménagère. C'est là une question qui ne concerne que les intéressés, une question de régie interne. Au même titre, nous concevons mal la critique du choix d'un curé de paroisse, d'un ou d'une supérieur (e) de communauté religieuse, du directeur d'une industrie quelconque. Dans chaque cas, il s'agit d'une question de régie interne qui ne regarde que les intéressés.

Et de toute façon, qui sommes-nous pour juger des actions des autres? De quel droit le ferions-nous?

Et pourtant . . . Que de droits ne s'est-on déjà arrogé lorsqu'il s'est agi de Schola.

Comme tout foyer, comme toute communauté, religieuse ou non, comme toute compagnie qui a à coeur de demeurer en affaires et de progresser, Schola a dû — et devra encore si elle survit — prendre toutes sortes de décisions.

Que ne lui reconnaissons-nous, comme c'est son privilège le plus élémentaire et le plus fondamental, son droit de prendre ses propres décisions et de se gouverner elle-même, comme elle l'entend?

Pourquoi aussi cette insistance à pratiquer la ségrégation (totalement injustifiée) et à boycotter?

C'est une autre des plaies qui nous affligent. Il y en a encore une autre et qui termine cet exposé du revers de la médaille.

C'est celle des grands adeptes du "je-m'en-foutisme"; ceux-là pour qui rien n'est bon, rien n'est valable . . . jusqu'au jour où ils se sentent totalement isolés du reste du milieu. On les verra alors se lever d'un bond, crier au secours, et se lamenter à tout venant qu'ils ont été délaissés, qu'on les a oubliés!

Schola: ses prix, sa location

Nous revenons sur deux prétextes dont on se sert pour ne pas donner son appui à Schola.

D'abord, le prix des volumes.

Nous l'avons mentionné tantôt, le volume d'affaires de Schola ne lui permet pas d'offrir les réductions de prix que d'autres maisons se permettent. C'est déjà un premier point, et seul un accroissement du volume — donc un encouragement plus grand de notre part — peut le résoudre. Une autre difficulté du commerce du livre provient de la concurrence, franchement déloyale, qui est faite aux libraires. Comment, en effet, faire concurrence à des organismes gouvernementaux qui s'ingèrent dans le commerce au détail et qui bénéficient de traitements spéciaux de la part des éditeurs . . . quand ce ne sont pas ceux-ci qui empiètent directement dans la vente au détail? Ce problème est très complexe et il faudra, un jour ou l'autre, y trouver une solution équitable. Le Québec, pour sa part, met graduellement en application les recommandations d'une Commission royale — la Commission Bouchard — qu'il avait formée pour l'étude de ces questions.

Le deuxième prétexte, qui concerne surtout les gens d'Edmonton et de la région, est celui de la location de Schola.

On prétend que la librairie est mal située, trop difficile d'accès parce que trop loin, etc. Dans une certaine mesure, nous croyons que cela puisse être vrai; mais il est aussi probable ment vrai que la forte majorité des clients de Schola possèdent une automobile, ce qui rend la question d'accès négligeable. D'ailleurs, si la librairie était au plein milieu de la ville, dans le centre commercial, on prétexterait sans doute le manque de facilités de stationnement ou ses difficultés.

De toute façon, pour ceux qui n'aiment pas se déplacer il reste toujours les possibilités du téléphone . . .

Que faire maintenant?

Nous croyons que la solution au problème qui menace actuellement l'existence de Schola réside dans ce petit effort supplémentaire que nous devrions tous être en mesure de fournir: petit effort pour accepter avec bonne grâce un léger supplément dans le prix des livres (ce qui n'est quand même pas toujours le cas), petit effort aussi pour s'y rendre, enfin un effort de volonté de laisser à Schola sa propre gouverne tout en lui témoignant notre appui.

Car la disparition de Schola serait tragique à tous points de vue et plus particulièrement en ce qu'elle affecterait toutes nos autres organisations.

Lorsque le président-général déclarait à la dernière Assemblée générale de l'A.C.F.A. que "tout le tort qu'on pouvait causer à Schola, c'est à l'A.C.F.A. elle-même qu'on le causait", il avait grandement raison.

Nous sommes tous solidaires les uns des autres; ce qui affecte Schola affecte tout autant La Survivance, CHFA, la Sécurité Familiale et toutes nos autres organisations.

Il faut donc agir maintenant, rapidement. Il faut à tout prix rescaper notre librairie bilingue car, n'en doutons pas, elle fait actuellement figure de noyé qui remonte une dernière fois à la surface.

A nous de lui tendre la main secourable ou de lui imprimer la poussée du pied sur la tête qui l'effacera à tout jamais . . .

Jean-Maurice Olivier

DU NOUVEAU À L'ÉCOLE



A l'école secondaire d'Estview, près d'Ottawa, on a institué du nouveau. Les dossiers des élèves sont conservés sur microfilm, de sorte que des renseignements complets seront toujours disponibles sur tous les élèves qui ont fréquenté l'école depuis 1949, année de son inauguration. Ces renseignements comprennent toutes les notes, les présences, tous les rapports des professeurs, les détails sur les passe-temps préférés, les intérêts particuliers de chaque élève, l'évaluation de son caractère, ainsi que tout événement important de sa vie scolaire.

Une école conserve les dossiers de ses élèves sur microfilm

Lorsque vos enfants auront terminé leurs études et commenceront à chercher du travail, est-ce que leur futur patron pourra apprendre, à l'aide des rapports scolaires officiels, les résultats qu'ils ont obtenus à l'école?

Et est-ce que les rapports officiels en question, qui comprennent tout ce qui peut être important dans la vie scolaire d'un adolescent, seront encore disponibles 10, 15 ou même 20 ans après la collation des diplômes?

Vous pouvez répondre "oui" à ces questions si les autorités de l'école où vous envoyez vos enfants décident d'adopter une nouvelle méthode de conservation des dossiers, comme le fait l'école secondaire d'Eastview, près d'Ottawa.

A l'école secondaire d'Eastview, où la majorité des 1,300 élèves inscrits dans les classes de la 9e à la 13e année sont canadiens-français, on garde de façon permanente des dossiers complets sur chaque élève, y compris toutes les notes, les présences, tous les rapports des professeurs, les détails sur les passe-temps préférés, les intérêts particuliers de chaque élève, l'évaluation de son caractère . . . bref, tout événement important de sa vie scolaire.

On garde ces renseignements officiels dans des dossiers, sous forme de papiers, jusqu'à ce que l'élève ait terminé sa 13e année ou qu'il change d'école. A ce moment-là, on les enregistre immédiatement sur microfilm. C'est ainsi que l'école secondaire d'Eastview aura toujours un rapport détaillé et complet sur chaque élève qui est passé entre ses murs depuis qu'elle a ouvert ses portes en 1949, et cela sans problème de rangement.

C'est M. Edgar Mageau, principal de l'école secondaire d'Eastview, qui a eu le premier l'idée d'utiliser du microfilm pour conserver et protéger les rapports officiels de l'école. C'est sous sa direction, et en coopération avec M. Gérald Brûlé, vice-principal, qu'a été lancé, il y a un an et demi, le programme des microfilms.

Les renseignements officiels sur quelque 5,700 élèves ayant fréquenté l'école d'Eastview de 1949 à 1959, sont déjà reproduits sur microfilm. Ils tiennent sur huit rouleaux de 100 pieds de film Recordak. A l'école d'Eastview, il n'y a pas de problème d'entreposage des archives, car chaque rouleau de film n'a que trois quarts de pouce d'épaisseur et n'occupe que quatre pouces carrés d'espace pour son rangement.

Ce printemps, on a l'intention, à cette école, de découper ces microfilms de façon à garder séparément les renseignements officiels sur chaque ancien élève, dans une pochette en acétate de 3 x 5 pouces.

Ces pochettes seront ensuite classées par ordre alphabétique et non d'après l'année où l'élève a quitté l'école d'Eastview.

"D'après nous", explique M. Brûlé, vice-principal, "ce programme de dossiers sur microfilms est extrêmement important. Bien après qu'un élève a quitté l'école d'Eastview, nous recevons des demandes de renseignements sur ses résultats scolaires. Ces demandes nous parviennent d'employeurs probables, d'autres écoles ou d'universités, et même de compagnies de finance. Sans ces microfilms, il nous serait pour ainsi dire impossible de conserver des renseignements précis sur les milliers d'élèves qui, à un moment ou à un autre, ont fréquenté notre école."

Les autorités de l'école d'Eastview pensent que d'autres écoles au Canada devraient adopter un programme semblable de dossiers sur microfilms. Ces écoles en retireraient les mêmes avantages, car, font-elles remarquer, une fois l'équipement initial acheté, le coût annuel d'un programme de ce genre est extrêmement modique.

La politique nationale concernant la faune

Le ministre du Nord canadien, l'honorable Arthur Laing, a déposé à la Chambre des communes un exposé de la "Politique nationale concernant la faune et ses modalités d'application".

Cette politique a pour objet d'énoncer les principes d'une action concertée, de la part du Canada et des provinces, afin de dissiper la préoccupation qui existe à l'échelon national au sujet de la faune. Les chasseurs et autres sportifs mettent de plus en plus les ressources fauniques à contribution. Si l'on en juge d'après les constatations faites au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, il semble bien que cette tendance se maintiendra avec l'accroissement de notre population. Ce qui complique la situation, c'est que la faune perd tous les jours une partie de son habitat parce que les humains exigent plus d'espace.

La politique et ses modalités d'application, visant à répondre aux besoins qu'ont exposés les tenants de la conservation et les préposés à la faune dans tout le Canada, ont été élaborées conformément aux principes généralement préconisés par le Conseil canadien des ministres des Ressources, la Conférence fédérale-provinciale sur la faune et la Conférence des premiers ministres fédéral et provinciaux, tenue en juillet 1965.

Le gouvernement fédéral

— entreprendra des recherches sur les relations existant entre la faune et les forêts,

— entreprendra des recherches sur les facteurs influant sur l'état de santé des populations fauniques,

— assurera sur demande des services de recherche aux provinces,

— appuiera les recherches et les mesures de conservation concernant les espèces fauniques à grande aire de répartition (certains problèmes se posant de part et d'autre des limites provinciales),

— si possible, élaborera son programme d'information sur la faune de manière à favoriser les intérêts des gouvernements provinciaux et territoriaux,

— prendra des mesures afin d'accroître le nombre de biologistes spécialistes de la faune,

— prendra tous les moyens possible en vue d'éviter l'extinction de toute espèce animale.

Les modalités d'application ont notamment trait aux oiseaux migrateurs et à la faune, tant dans les parcs nationaux que dans les Territoires du Nord canadien.

Le document souligne l'importance qu'il y a de coordonner les programmes et les mesures par tout le pays, en raison de la mobilité de la faune; il prévoit aussi l'examen et l'amélioration, au besoin, des accords relatifs aux recherches connexes et aux mesures de conservation.

En outre, M. Laing a annoncé que le gouvernement, reconnaissant l'importance des ressources fauniques, a décidé de faire du Service canadien de la faune une Direction distincte de son Ministère.

Prêts de plus de $200 millions

OTTAWA — Les prêts hypothécaires à long terme de la Société du crédit agricole ont atteint un autre sommet cette année. Cela prouve que les cultivateurs canadiens sont conscients des possibilités que leur offre du capital nouveau pour rendre leur entreprise agricole plus profitable et qu'ils savent tirer profit du crédit.

Selon le président de la Société du crédit agricole, M. George Owen, les demandes de crédit ont augmenté considérablement car 11,238 prêts, s'élevant à $208,984,900, ont été approuvés au cours de l'année budgétaire qui a pris fin le 31 mars.

Le sommet atteint l'année précédente comportait 10,142 prêts consentis pour un montant global de $154,813,900. Cette année, l'augmentation est de 10.8 p. 100 en ce qui concerne le nombre des prêts et de 34 p. 100 en ce qui a trait au montant prêté.

La liste suivante donne la répartition des prêts approuvés l'an dernier avec les chiffres correspondants entre parenthèses pour l'année précédente:

Colombie-Britannique:
611 (487) prêts pour $14,014,600 ($9,934,800);
Alberta
2,940 (2602) prêts pour $58,346,300 ($42,512,300);
Saskatchewan
3,197 (2601) prêts pour $56,570,200 ($35,570,100);
Manitoba
899 (691) prêts pour $14,879,500 ($9,176,200);
Ontario
2,210 (2131) prêts pour $42,695,300 ($34,461,200);
Québec
1,140 (1354) prêts pour $18,987,200 ($20,326,500);
Prov. de l'Atlantique
241 (276) prêts pour $3,491,800 ($2,832,800);

La façon dont la Société agricole aide les cultivateurs pour l'achat ou l'expansion de leur entreprise agricole est clairement démontrée dans le rapport des buts de l'emprunt.

Environ 80 p. 100 des fonds empruntés ont servi à acheter de nouvelles fermes, à acquérir de nouveaux terrains ou à payer des dettes dues sur propriétés.

Le poste de beaucoup le plus important (près de 40 p. 100) est constitué par le montant utilisé pour acheter de nouveaux terrains afin d'agrandir l'entreprise et d'en faire une exploitation rentable.

M. Owen signale que ce fait est très significatif, car le succès de l'expansion agricole dépend de l'utilisation efficace des ressources; comme le terrain est la principale ressource, le crédit à long terme avec remboursements favorables aide à réorganiser les fermes en unités qui permettent au cultivateur de répartir ses dépenses fixes sur un volume de production plus considérable.

Syndicats de machines agricoles

On a aussi fait rapport des chiffres se rapportant aux prêts faits par la Société en vertu de la Loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles.

Depuis le début de ses opérations en janvier 1965 jusqu'au 31 mars 1966, 137 prêts ont été consentis à 120 syndicats comptant 511 membres qui ont emprunté un montant global de $988,893.

Les prêts ont été faits pour l'achat d'une grande variété d'équipement agricole, utilisé avec succès sur une base coopérative, ce qui aide aux cultivateurs à réduire les dépenses fixes et les frais d'entretien de leurs machines.

M. Owen prédit que la demande s'accroîtra pour ce genre de crédit au fur et à mesure que les cultivateurs se rendront compte des avantages qu'ils peuvent en tirer, et qu'ils se familiariseront avec le service que leur offre la Société pour les aider à établir des ententes convenables pour l'usage des machines en collaboration.

Pas de lettres de bienvenue en français aux maires de Québec

VICTORIA (PC) — Toute la correspondance du gouvernement de la Colombie-Britannique se fait en anglais, non en français, a déclaré le secrétaire provincial adjoint, M. L. J. Wallace.

Il a fait ce commentaire après avoir confirmé une nouvelle voulant que le premier ministre W. A. C. Bennett n'ait pas envoyé de lettres de bienvenues en français aux maires de la province de Québec, bien que des lettres aient été rédigées en français à cet effet. Le premier ministre n'avait qu'à apposer sa signature au bas de ces lettres.

Le maire Bill Rathie, de Vancouver, avait envoyé au premier ministre, pour qu'il y appose sa signature, un certain nombre de lettres de bienvenue en français à l'intention des délégués du Québec au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, qui sera tenu à Vancouver en juin prochain.

Le maire Rathie avait souligné que les délégués canadiens-français devraient se faire souhaiter la bienvenue en Colombie-Britannique en leur propre langue.

Le lettres ont été signées et renvoyées pour expédition mais toutes en anglais. "Toute notre correspondance se fait en anglais," a dit M. Wallace. Nous recevons souvent des lettres rédigées en français, mais nous devons alors avoir recours à un interprète pour les lire."

Agrandissement des installations de ski au lac Louise

Le ministre des Ressources nationales, M. Arthur Laing, a annoncé que le gouvernement fédéral et les administrateurs de la société **Lake Louise Lifts Limited**, au lac Louise, ont conclu un accord quant à l'érection de nouveaux monte-pentes et de nouvelles installations dans le complexe de ski des monts Whitehorn et Temple, près du lac Louise, en Alberta.

Au mont Whitehorn, du côté de la vallée de la rivière Bow, en plus de construire un chalet pour les skieurs de jour, on aménagera des pentes douces, desservies par un téléski, pour les skieurs novices, et on installera un télésiège sur les pistes réservées au skieurs moyens et aux skieurs expérimentés.

De l'autre côté du mont Whitehorn, dans la région du mont Temple, les skieurs bénéficieront d'un nouveau chalet et d'un télésiège reliant les monte-pentes installés au mont Whitehorn à celui du mont Temple. Ainsi, il leur sera possible de se déplacer d'une piste à l'autre et d'emprunter celle qu'ils estiment la meilleure, car l'état des pistes varie à tout moment de la journée.

Les nouvelles installations coûteront en tout plus de $500,000 Jusqu'ici, la société **Lake Louise Lifts Limited** a investi environ un million de dollars en diverses installations aux monts Whitehorn et Temple.

M. Laing a précisé dans sa déclaration que cet accord se situe au niveau de la mise à exécution de la politique du Ministère à l'égard des divertissements d'hiver, dont il a fait part en mars 1965. On s'efforcera de mettre les nouveaux aménagements en service à l'hiver de 1966-67.

Le ministère du Nord canadien aménagera une route d'une couple de milles de long afin de relier la route transcanadienne au parc de stationnement situé au pied du mont Whitehorn, à proximité du télésiège projeté. On prévoit que ce chemin pourra être ouvert à la circulation à temps pour la saison de ski de 1966-67.

M. Laing a signalé que ces nouveaux aménagements serviront de complément au futur Centre touristique érigé à la décharge du lac Louise à l'intention des visiteurs l'année durant. A ce propos, les travaux d'aménagement ont débuté en 1962 et le Ministère a déjà consacré plus d'un million de dollars au déblaiement de passages, à l'installation de services publics, à l'aménagement de parcs à roulottes pour le personnel, de terrains de camping et de routes, et à la construction de ponts. A la fin de l'entreprise, le Centre comprendra en outre un centre commercial et cinq motels s'harmonisant l'un à l'autre et au paysage environnant. Selon M. Laing, la construction de quatre de ces motels sera mise en adjudication prochainement, et le nombre global de logements offerts au publics s'établira à 1,000 environ.

C'est en 1844 que les Dominicains se sont révoltés contre Haïti qui les gouvernait et ont formé la République dominicaine.

Place du chien dans "l'échelle animale"

Vous rencontrez au coin d'une rue un chien qui ne vous connaît pas, que vous n'avez jamais vu, et cet animal, en quelques secondes, s'attache à vos pas. Il vous choisit, il vous adopte. Il ignore si vous êtes riche ou pauvre; mais il vivra désormais "branché" sur vous jusqu'à son dernier souffle.

Dans l'introduction à l'ouvrage LE CHIEN (Larousse éditeur), le docteur Fernand Méry, de l'Académie vétérinaire de France, et qui a récemment obtenu l'un des Grands Prix de la Société des Gens de Lettres pour l'ensemble de son oeuvre, écrit:

"Ou le chien est un animal comme les autres, et traitons-le comme les autres, ou il est un peu plus que l'animal domestique le plus évolué, et faisons-lui une place tout à fait à part dans l'échelle animale. Il est de toute la faune actuelle (domestique ou sauvage) le seul être qui soit phychiquement à mi-chemin entre l'homme et la bête. On lui demande de garder des troupeaux, de guider des aveugles, de trouver le gibier, de défendre son maître et ses biens. On lui demande à lui, une bête, de faire un travail d'homme.

Un chien de berger, huit fois de suite, s'est précipité dans un brasier pour obliger une à une les vaches à quitter l'étable, parce que c'était "son" travail et "ses" vaches. Et ce chien, bêtement (puisque c'est là, hélas! l'expression consacrée), est tombé dans les flammes à la dernière tentative. Des chiens de guerre, au combat, ont franchi des tirs de barrage terribles pour aller rejoindre leurs maîtres.

Mais alors, où commence la responsabilité? où commence la conscience de la bête? — Nous voici au bord du problème: ou bien nous accordons au chien une part de raison, ou bien le chien n'est qu'un robot. Il faut choisir.

"Si le chien est irresponsable, s'il n'y a pas chez lui quelque chose qui le différencie du cochon, du canard ou du veau, pourquoi lui confier la garde d'un immeuble, la recherche d'un objet perdu, ou notre sécurité propre, si c'est pour le punir ensuite avec sévérité sous prétexte qu'il n'a pas accompli ce travail d'homme avec toute la conscience, tout le courage, tout le dévouement, toute l'intelligence que l'on attend d'un collaborateur humain?

"Mais si le chien n'est pas un robot, si l'on veut bien admettre qu'il est capable d'initiative et d'abnégation, si nous lui accordons, même à un degré très inférieur, ces qualités d'esprit ou du coeur que nous admettons chez les hommes, pourquoi ne pas lui reconnaître toute justice quelques droits?

"Pourquoi ne pas convenir que le chien, notre ami, est marqué, depuis des millénaires et des millénaires, par un exceptionnel destin?

"Il a suffi de si peu de chose sans doute pour que le chien abandonne sa liberté et rompe à tout jamais avec le monde des autres bêtes.

"Il suffirait aussi de si peu de chose pour que ne soit jamais remis en discussion le vieux pacte entre l'homme et la bête: il suffirait d'un peu de mémoire, de reconnaissance et d'amour!"

Petit questionnaire sur les chèques

Inscrivez la réponse que vous croyez être la bonne et vérifiez ensuite si elles sont exactes à la page 6.

	(Vrai)	(Faux)
1. Un chèque daté du dimanche est invalide.	....	....
2. Un chèque non daté est valide.	....	....
3. Un chèque écrit au crayon n'est pas valide.	....	....
4. Si l'orthographe de votre nom n'est pas exacte, il vous est impossible de percevoir le montant du chèque.	....	....
5. Il n'y a pas de limite au montant qu'on peut inscrire sur un chèque.	....	....
6. Si vous n'avez en banque qu'une partie du montant inscrit sur le chèque, la banque doit payer au moins cette partie.	....	....
7. Vous devenez responsable du paiement de tout chèque que vous endossez.	....	....
8. Dès que vous endossez un chèque fait à votre nom, il devient encaissable, même par un autre.	....	....

"Croulants" mais vigilants aussi

VANCOUVER — Un inspecteur de police déclare que certains parents dans la crainte de passer pour des "croulants" laissent leurs enfants glisser vers la délinquance juvénile.

L'inspecteur Dan Brown a précisé devant le Conseil des parents-maîtres de Vancouver que seul l'intérêt marqué des parents peut arrêter cette vague de délinquance. Mais les parents ne semblent pas vouloir être impliqués, et cette hésitation à intervenir vient du fait qu'ils n'osent pas s'ingérer dans les activités de leurs enfants.

"Ils semblent croire qu'en questionnant leurs enfants sur leurs allées et venues, les jeunes diront qu'ils ne sont pas à la page. Et les parents espèrent aussi qu'en restant hors du problème, celui-ci finira par disparaître", souligne l'inspecteur Brown.

Autrefois chef de l'escouade de police pour la criminalité juvénile, il dit que les enfants commencent de plus en plus jeunes dans la voie du crime. L'inspecteur rappelle qu'au printemps la police de Vancouver a mis au jour un réseau de voleurs à l'étalage, impliquant 50 écoliers.

* * *

Il n'existe qu'une seule espèce de serpent venimeux au Canada et c'est un serpent à sonnettes qui peut facilement être reconnu.

* * *

Fait étrange, il n'y a que la fête de Noël qui soit célébrée à la fois le même jour par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: 422-0388; Imprimerie: 422-4702

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.00
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 4 MAI 1966

Dieu nous parle:

Auprès de ceux qui honorent le Seigneur, un Ange Veille, prêt à les délivrer. (Ps 33, 8-9)

Approchez-vous du Seigneur: votre visage s'illuminera et n'exprimera jamais la déception. (Ps 33, 6)

Un coeur obstiné finira dans le malheur et qui aime le danger y tombera. (Eccli 3, 26)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Informations religieuses

Son Eminence le cardinal Roy traite des institutions chrétiennes

(Extrait de la Conférence du Cardinal ROY aux supérieurs des Communautés religieuses du Québec réunis à Sainte-Anne-de-Beaupré du 21 au 24 avril 1966)

Les condtions dans lesquelles nous vivons désormais nous obligent à approfondir la notion de service sur laquelle le Concile nous a donné de si beaux engagements. Les communautés religieuses n'ont pas à découvrir cette idée: elles en ont toujours vécu, elles s'en sont inspirées dans toutes les réalisations que nous leur devons. Leur formation religieuse, leurs études, les maisons qu'elles ont construites, leur travail quotidien auprès des fidèles, des écoliers, des hospitalisés, des pauvres, en tout cela elles se sont mises, elles se sont consacrées au service des autres. Mais quelque chose a changé. Autrefois, on ne pouvait guère compter que sur les religieux pour assurer ce service et sa valeur était garantie par la valeur de la communauté elle-même. Ce service était accepté d'une façon globale, comme une contribution pas nécessairement parfaite, mais certainement de très haute qualité et que l'on ne pouvait attendre que de nos institutions religieuses.

Désormais ce service prend un aspect beaucoup plus individuel. Le religieux continuera de puiser dans sa communauté, non seulement sa formation première, mais le secours quotidien, la restauration spirituelle constante dont il a besoin pour donner autour de lui le témoignage de vie consacrée que l'Eglise attend de lui. Mais c'est souvent en dehors de la communauté elle-même, au sein d'une institution parfois dépourvue de tout caractère confessionnel que souvent il devra exercer son activité propre. Il devra être d'autant plus religieux que son témoignage spécifique ne sera pas souligné par l'architecture d'une maison ni l'ambiance d'un groupe; c'est par sa valeur personnelle, c'est par un rayonnement de surcroît dans une activité professionnelle que, tout en faisant aussi bien qu'un autre, il fera également plus qu'un autre en donnant un témoignage chrétien d'une exceptionnelle valeur.

Gardons-nous cependant de l'exagération qui consiste à penser que la valeur de ce témoignage individuel ne laisse plus de place pour l'institution confessionnelle.

L'acceptation loyale des adaptations nécessaires, l'esprit oecuménique, le progrès vers une certaine laïcisation là où les clercs et les religieux ont jusqu'ici rempli un rôle de suppléance, tout cela est excellent: mais il ne faut pas se laisser entraîner pour autant par une sorte de défaitisme qui nous ferait douter de la valeur de toute institution portant une étiquette religieuse. Son Eminence le cardinal Léger nous a justement mis en garde tout récemment contre l'exagération dans laquelle tombent ceux qui voudraient tout supprimer. Il dit à ce sujet:

"Le principal reproche qu'on doit faire aux critiques excessives de l'idée d'institution chrétienne, c'est justement leur manque de réalisme. Dans le monde très complexe et très structuré où nous vivons, on ne peut s'en remettre aux seules forces du témoignage individuel, il faut encore recourir à l'aide indispensable des soutiens juridiques et des cadres institutionnels. Les réformateurs sociaux le savent bien qui ne comptent pas seulement sur la vertu des gens ou sur des appels à la justice pour réaliser l'ordre social, mais aussi sur les conditions juridiques concrètes qui leur paraissent également indispensables. Les responsables de la vie de la Cité le savent aussi pour qui l'acte de gouverner consiste, dans une très grande mesure, à légiférer et pour qui les cadres les plus essentiels à la vie de l'Etat sont ceux qui préparent la législation. L'amour de la justice dans le coeur des hommes, et des lois justes qui aident la vertu: voilà les deux piliers dans la vie sociale, où l'esprit et l'institution se prêtent un mutuel appui. Ce qui vaut pour la vie sociale en général vaut aussi pour l'Eglise qui s'adresse à la même sorte d'hommes et qui doit poursuivre sa mission dans la même société humaines." (Allocution au congrès des principaux d'écoles, 5 avril 1966)

Je suis persuadé que le Cardinal exprime ici, une fois de plus, une pensée commune à tout l'épiscopat du Québec. Ce n'est pas par des règles abstraites ni par des démolitions en série que l'on assurera le règne de Dieu: C'est l'étude lucide et réaliste des condtions concrètes dans lesquelles l'Eglise doit vivre au sein d'un monde en évolution qui nous dira coment doivent s'associer le témoignage de l'individu et celui de l'institution, de quelle manière doivent être dosés et équilibrés l'insertion dans les réalités profanes et le témoignage aussi rayonnant que possible des familles ecclésiales.

23 avril 1966.

Mille enfants meurent chaque jour au Brésil

millier d'enfants en bas âge meurent chaque jour au Brésil de malnutrition. Tel est l'effrayant bilan établi par le ministère de la santé publique de ce pays.

Ces décès sont imputables à la mauvaise alimentation infantile basée sur la farine de manioc qui provoque des maladies de l'appareil digestif et de l'intestin, précise le ministère.

Une religieuse dans les régions antarctiques

PITTSBURGH (PA) — Parmi les membres d'une récente expédition américaine dans les régions antarctiques, se trouvait une religieuse catholique qui, en temps ordinaire, donne des cours de biologie au Mount Mercy College, à Pittsburgh.

Soeur Mary Maurice était l'une des deux femmes qui ont participé à cette expédition scientifique à bord d'un navire de 226 pieds. Elle avait offert ses services comme assistante du Dr Helen McCammon, professeur adjoint en sciences terrestres et planétaires à l'Université de Pittsburgh.

Le travail de Soeur Maurice consistait à prendre des notes relatives à la topographie, la météorologie, les vents et marées. Elle étudiait aussi la réaction sur l'existence des animaux emmenés à bord du chalutier.

Le Dr McCammon dit que soeur Maurice était aimée de tous les gens du bord qui la considéraient comme un membre de l'équipage. La religieuse estime que cette expérience sur le plan scientifique lui servira dans son enseignement.

Elle souhaiterait retourner dans les régions polaires, peut-être cette fois grâce à une bourse d'étude.

Entrevue du cardinal Ottaviani

Il n'y aura plus de mesures de rigueur

ROME (AFP) — La transformation du St-Office, l'attitude à l'égard du communisme et du socialisme et la question de la pilule contraceptive ont fait l'objet d'une interview que le cardinal Alfredo Ottaviani, pro-préfet de la nouvelle Congrégation pour la doctrine de la foi a donnée au magazine Gente.

"Ce ne sera plus l'attitude du policier ni celle du juge mais celle du père aimant qui cherche à corriger dans l'esprit de la charité", a dit le cardinal, en soulignant les différences entre le St-Office et la nouvelle Congrégation de la doctrine. Celle-ci a perdu le caractère d'organe d'inquisition et de répression de celui-là, de même que les dominicains ne font plus partie en tant qu'inquisiteurs du nouvel organisme.

Il n'y aura plus de mesures de rigueur sauf dans les cas très exceptionnels. "Lorsque paraîtra un écrit qui semblera faux ou dangereux, a dit le cardinal, nous inviterons l'auteur à discuter avec nous, nous l'écouterons, nous lui ferons considérer qu'il s'est trompé. Nous l'inviterons à publier une nouvelle édition tenant compte de nos corrections". Quoi qu'il en soit aucun livre ne sera mis à l'index, qui d'ailleurs n'a plus été mis à jour depuis 1947 et l'on se bornera à publier une liste des livres déconseillés."

Le communisme

Quant au communisme, le cardinal a affirmé que "aujourd'hui l'Eglise ne désire pas condamner, mais persuader, elle aime toute l'humanité et veut amener tous les hommes à elle. Mais, a-t-il ajouté, la position doctrinale de l'Eglise à son égard, ne peut changer tant que le communisme continuera à s'inspirer des théories marxistes, basées sur une philosophie matérialiste". Le cardinal a répété cependant que l'ex-communication prévue par le décret de 1949 ne s'applique qu'à ceux qui professent les doctrines marxistes et non pas à ceux qui, tout en étant inscrits au parti, n'adhèrent pas au matérialisme dialectique. S'ils persistent dans leur erreur, le confesseur peut leur refuser l'absolution.

En Italie, les catholiques peuvent-ils voter pour les socialistes? A cette question le cardinal a répondu en constatant qu'il n'y a pas en Italie un seul parti socialiste, que les socialistes ne sont pas toujours aux côtés des communistes. "Mais ont-ils répudié pour autant les théories marxistes?" a dit le cardinal qui, tout en reconnaissant qu'il y a eu une évolution chez les socialistes, a exprimé l'avis que ces derniers n'avaient pas changé d'attitude s'il n'y avait pas en Italie une forte organisation politique des catholiques. A l'avenir, il faudra décider cas par cas et les catholiques pourront appuyer les candidats offrant la garantie qu'ils respecteront les principes religieux.

La contraception

Interrogé enfin sur la question de la contraception qui fait l'objet des travaux de la commission nommée par le Pape à ce sujet, le cardinal a dit qu'il pense que cet organisme présentera son rapport à la commission de cardinaux et d'évêques créée récemment par le St-Père.

"D'ici à la fin de l'année, et probablement dans le courant de l'été, a conclu le cardinal, le résultat des travaux pourra être soumis au Pape qui jugera en toute liberté en vue de prononcer éventuellement des paroles décisives."

Un avion canadien sauve un missionnaire

BRUXELLES (CCC) — Une chaîne de solidarité belge-canadienne a permis de sauver un missionnaire belge au Congo-Léopoldville atteint de poliomyélite foudroyante.

Un C-130 de l'armée de l'air canadienne a atterri à la base aérienne de Beauchevain, près de Bruxelles, avec à son bord le Père Jacques Lacroix, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Kouilo, victime d'une crise aigue de polio. C'est à la demande de l'ambassade de Belgique à Léopoldville que l'armée de l'air canadienne avait décidé d'utiliser à cette évacuation d'urgence un des C-130 employés pour le pont aérien pétrolier vers la Zambie.

Au cours de son vol vers la Belgique, l'avion canadien a croisé, au-dessus de l'Afrique un DC-4 de l'armée de l'air belge qui emportait vers Léopoldville un poumon d'acier destiné au transport du missionnaire. Mais devant l'état de santé du malade, la décision avait été prise d'effectuer de toute urgence son rapatriement en Belgique.

A la suite de l'intervention canadienne, M. Pierre Harmel, ministre belge des affaires étrangères, a adressé à son collègue canadien un télégramme de remerciements lui demandant de "bien vouloir faire part aux autorités militaires et à l'équipage du C-130 de la reconnaissance des autorités belges".

L'Eglise doit exprimer des valeurs permanentes dans des modalités propres à l'époque

Dans le cadre de la semaine des intellectuels catholiques qui vient de se terminer à Paris, le cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles, a abordé la brûlante question de la régulation des naissances. Quelles sont les valeurs que l'Eglise entend sauvegarder à tout prix a interrogé le prélat qui, comme on le sait, vient d'être nommé sur la nouvelle commission des évêques qui étudiera le problème de la régulation des naissances. Parmi plusieurs valeurs, le cardinal a particulièrement défini les suivantes:

"Le respect et la valeur sacrée de la vie qu'il importe de défendre dès le seuil de la naissance jusqu'au seuil de la mort inclusivement. Par conséquent, ni avortement, ni euthanasie.

"Le respect et la valeur sacrée de l'amour conjugal qui est indissolublement communion d'âme, d'esprit, de coeur et de corps, aux antipodes de tout égoïsme.

"Le respect et la valeur sacrée de la fonction procréatrice que l'Eglise eut à défendre pendant des siècles, et enfin le respect de la fécondité généreuse assumée en pleine lucidité et responsabilité, dans la conscience d'une communication profonde à Dieu. Telles sont à déclaré le cardinal Suenens les valeurs vitales en cause que l'Eglise ni la morale tout court ne sacrifieront jamais.

Il y a beaucoup d'adaptations à faire

Répondant au cours d'un exposé dont le thème était: "La morale change-t-elle", le prélat a ajouté: "Les formulations qui ont à sauvegarder ces valeurs doivent être repensées sur mesure, sous peine de trahir au stade présent de l'évolution, la complexité du réel.

"La psychologie a mis en relief les dimensions nouvelles de l'amour conjugal comme communauté inter-personnelle, comme loi de conjugabilité.

"La médecine, de son côté, a ouvert des possibilités insoupçonnées dans le domaine de la maîtrise de l'homme, à commencer par les découvertes d'Oginos-Knaus, qui demain, souhaitons-le, aboutiront sans doute à l'élimination des franges d'incertitude.

Lorsqu'elle s'adapte, a-t-il conclu, la morale chrétienne, ne change pas, mais reste fidèle à ce qu'elle était à l'origine, un ferment. Peut-être ne comprend-on pas assez que les changements se justifient d'abord par la nécessité d'exprimer des valeurs permanentes dans les modalités propres à chaque époque. Il nous appartient plus que jamais d'être fidèle au passé et ouvert à la montée humaine selon toutes ses dimensions.

Avant le cardinal, on avait entendu des interventions de Mlle Suzanne Villeneuve, chargée de travaux pratiques de sociologie à la Sorbonne, de M. Pierre-Jougulet, professeur de philosophie au lycée de Lyon, et du R.P. Pierre Antoine, professeur de philosophie morale et chrétiennes et qui s'étaient adaptées aux situations selon les époques et les âges.

Persécution d'Ukrainiens

Le journal Zuricher Zeitung et le New York Times rapportent de nouvelles persécutions de la part du gouvernement de Russie contre les intellectuels et écrivains d'Ukraine, dont plusieurs ont été condamnés à servir de longues sentences dans des camps de travail forcé.

Vers la même période que le procès de Daniel et Andrei Syniavski, rapporte-t-on, plusieurs autres penseurs et écrivains libres furent arrêtés. Deux des meilleurs critiques littéraires russes sont du nombre et on croit qu'ils ont été emprisonnés ou envoyés dans des camps de travail, sans autre forme de procès. Le motif de leur arrestation serait la "conspiration contre l'Etat".

La Pologne refuse des visas aux évêques autrichiens

VIENNE (CCC) — Les évêques autrichiens, qui ont fait la demande de pouvoir participer aux fêtes du millénaire de l'évangélisation de la Pologne, le 3 mai à Czestochowa, n'ont pas obtenu le visa d'entrée. Le secrétariat du cardinal Konig, archevêque de Vienne, a été avisé par l'ambassade de Pologne en Autriche que la demande de visa présentée par le cardinal était refusée. Il en est de même pour tous les évêques autrichiens qui ont présenté une demande de visa.

Le pèlerinage yougoslave en Pologne a été également décommandé. Le cardinal Seper, archevêque de Zagreb, qui aurait dû le présider, a été avisé que les autorités yougoslaves n'étaient pas à même d'accorder le visa de sortie pour ce pèlerinage qui aurait dû se faire en autocar, et revenir par l'Autriche, notamment par Mariazell et le Burgenland.

D'après le ministère du Commerce, le Canada exporte chaque année depuis vingt ans une moyenne de 20,000 bestiaux Holstein-Friesian, soit assez pour produire environ 5,000,000 de pintes de lait par an.

Le profit n'est pas la loi suprême de l'économie

PARIS (CCC)—Mgr Pierre Haubtmann, directeur du Secrétariat de l'opinion publique, créé il y a quelques années pour être le porte-parole de l'épiscopat français, a été interviewé sur l'interprétation à donner aux récentes "Précisions sur la situation économique et sociale actuelle" que les évêques de France viennent de rendre publiques.

Comme on lui demandait si l'Eglise ne favorisait pas les idéologies révolutionnaires en combattant la forme actuelle de profit, il a fait remarquer que la note de l'épiscopat se bornait à "dénoncer la notion d'un profit considéré par beaucoup comme le seul régulateur de la croissance économique. Si le profit peut être considéré comme le signe d'une saine gestion, il ne saurait constituer le critère décisif de son utilité sociale. On ne condamne donc pas tout profit. On reconnaît même explicitement son rôle. Mais on se refuse d'en faire la loi suprême de l'économie. Il n'est donc pas question de favoriser telle ou telle idéologie."

La sécurité de l'emploi et une politique de modernisation, toutes les deux demandées par la note épiscopale, ne sont-elles pas contradictoires, lui a-t-on fait observer ensuite?

"Les transformations dans les structures économiques du pays sont non seulement inévitables mais souhaitables, a répondu Mgr Haubtmann. C'est justement face à cette évolution que les évêques se placent, non pas pour la condamner mais pour l'humaniser, c'est-à-dire qu'elle reste sous le contrôle de l'homme et à son service. Des catastrophes auraient pu être évitées si on avait pu prévoir à temps les évolutions.

"La note de l'épiscopat précise, a ajouté Mgr Haubtmann, quelles initiatives économiques doivent être intégrées dans un projet d'ensemble, élaboré par tous les groupes intéressés, sans oublier les syndicats, projet dont la définition dernière constitue la responsabilité des pouvoirs publics. Je vous avoue ne voir aucune contradiction à ces divers éléments. On ne repousse pas le progrès. On l'appelle plutôt. Mais on refuse de lui sacrifier l'homme. C'est tout."

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

Je suis une jeune adolescente de 14 ans à qui ses parents viennent de permettre de se servir de maquillage, à l'occasion. Vous vous doutez bien que j'en suis heureuse! Pourriez-vous me conseiller un maquillage des yeux?

Gigi La Belle

Bravo! et pour vous, et pour vos parents, qui ont compris que vous pouviez avoir le désir de vous maquiller un tout petit peu, à l'occasion. D'ailleurs, je ne crois pas me tromper en affirmant que vous n'en abuserez pas, car vous me semblez bien raisonnable. Tout ce que je vous conseille, c'est de teinter légèrement vos paupières, mais en faisant usage de teintes pâles seulement. De préférence, choisissez un fard gris pâle.

Je considère mon problème comme étant grave. Voici ce dont il s'agit: j'ai découvert, grâce à l'aide d'une voisine, que ma fille avait volé une jupe d'une valeur de dix dollars dans un magasin. Bien qu'elle ne soit âgée que de quinze ans, elle m'a répondu de façon fort impolie, me disant que si elle avait volé, c'est parce que je ne lui donne pas ce qu'elle veut. Ce qui est vrai car étant veuve, je ne peux me permettre de me plier à toutes ses exigences ou à tous ses caprices. J'ai retourné la jupe, mais j'ai peur que cela recommence et que, cette fois, elle se fasse prendre. Que faire?

Mère éplorée

J'ai essayé d'interpréter votre problème du mieux que je le pouvais; il y a tant d'hypothèses qui me sont venues à l'esprit que j'hésite vraiment à vous en faire part. Il me semble cependant presque certain que votre fille a besoin que vous vous occupiez davantage d'elle. Et il est aussi bien normal qu'elle ait envie de bien des choses. Ne croyez-vous pas que ce pourrait être une bonne chose que vous l'initiez à la couture? J'y vois, pour ma part, deux grands avantages: elle pourrait ainsi suivre des cours qui l'intéresseraient, je suppose, et qui lui permettraient ensuite de se confectionner plusieurs de ces choses dont elle rêve, et à prix beaucoup plus modique que si vous ne deviez les lui acheter. Si toutefois vous n'avez pas de machine à coudre, n'oubliez pas qu'il est possible d'en louer une à bon compte. Bonne chance.

Je viens de recevoir une invitation pour assister à la célébration d'un 25e anniversaire, celui de la belle-mère de ma soeur. Je n'ai rien contre ce couple, mais je ne comprends pas qu'on m'ait envoyé cette invitation car ce sont des gens que nous ne fréquentons pas et que nous connaissons d'ailleurs très peu. Et moi qui croyais que ce genre d'anniversaire se fêtait en famille seulement . . . Comme mon mari et moi n'avons aucune intention d'y aller, je me demande quoi faire?

Cécile R.

Il s'agit probablement d'une gentillesse qu'on a voulu vous faire, ainsi qu'à votre soeur, en vous considérant comme proches parents de la famille. Vous n'êtes cependant pas tenue d'accepter cette invitation, ni au nom de l'étiquette, ni au nom de la politesse. Il est dans l'ordre, toutefois, que vous signifiez votre réponse dans le délai demandé, que vous assistiez ou non.

La bibliothèque peut vous aider à choisir un passe-temps

Le loisir joue un rôle de plus en plus important dans notre société. Il devient absolument nécessaire d'apprendre à passer nos heures de loisirs d'une façon agréable. La Bibliothèque municipale d'Edmonton vous offre un excellent choix de livres dans ce domaine.

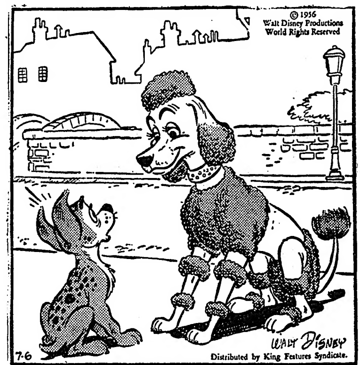
Collectionner des timbres-poste est un passe-temps intéressant. On voit l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Australie et l'Amérique, le monde entier, en somme à travers ses timbres. Les timbres commémorent les grands événements historiques même toute une époque, comme font ceux de l'époque de la reine Victoria ou de l'Empire russe. Il y a, aussi, des séries de timbres qui se consacrent aux sports, aux avions, aux chemins de fer ou à la géographie. Le monde en miniature vous attend.

Au moyen des pièces de monnaie on peut pénétrer dans le passé lointain. Les Chinois auraient inventé la monnaie des siècles avant Jésus-Christ et l'empereur romain Auguste aurait été le premier numismate. De toute façon, il arrive souvent que les sculptures et les bâtiments célèbres de l'antiquité longtemps disparus ne sont conservés sous forme picturale que sur des pièces de monnaie. Des manuels vous expliqueront comment les collectionner et des catalogues vous permettront d'identifier des pièces romaines, anglo-saxonnes, écossaises, chinoises, indiennes et africaines. Naturellement il y a des catalogues consacrés aux pièces américaines et canadiennes de nos jours.

Si vous préférez un travail manuel pour vous distraire, il y a une belle collection de livres qui vous apprendront à faire de la céramique, de la bijouterie, des articles en cuir, de la broderie, de la dentelle, des tapis à points noués simples, du tissage à la main, des couvertures piquées, de la vannerie, du tricotage, des papiers-pierre et des corbeilles. Votre fils voudrait bien apprendre à construire des avions, des yachts et des chemins de fer en miniature, des postes de radio, des moteurs électriques ou des téléphones. Pour votre fille, il y a des poupées de tous les pays du monde et leurs petites maisons. D'autres livres s'adressent uniquement aux enfants arriérés.

Si vous cherchez un passe-temps intéressant, un passe-temps qui vous permettra de vous exprimer d'une façon créatrice, vous n'avez que consulter les livres à la Bibliothèque municipale.

'A MENAGERIE JOYEUSE — par Walt Disney



"C'est drôle! Tu ne réponds que si on t'appelle "Fleurette Danielle Fifi Yvonne Chérie" . . . Moi, j'accours au premier sifflement!"

Déjà assistante sociale à 18 ans

Jane Markham, jolie jeune fille de 18 ans qui a quitté l'école au mois de juillet dernier, est la plus jeune assistante sociale à plein temps de Birmingham, l'une des plus grandes villes industrielles d'Angleterre.

Il y a six mois, elle fut nommée organisatrice du nouveau Groupe de jeunes travailleurs (Youth Volunteers Trust) formé pour encourager les jeunes à entreprendre bénévolement divers genres de travail social quelques heures chaque semaine.

Le Groupe, analogue à certains points de vue à d'autres organisations en Grande-Bretagne employant les services de jeunes, compte 130 volontaires entre les âges de 14 et 21 ans, et Jane espère en recruter un millier. Nombre de ces jeunes vont encore en classe, d'autres sont élèves des collèges locaux, et d'autres encore travaillent dans les bureaux et usines de la région.

Les tâches qu'ils entreprennent dépendent dans une certaine mesure de leur âge; certains se chargent de faire le marché pour les personnes âgés, d'autres de travailler dans les hôpitaux, les clubs et les centres pour enfants infirmes et inadaptés.

Nombre de personnes âgées et faibles qui vivent seules ont un besoin urgent qu'on se charge pour elles de simples besognes, et les jeunes volontaires nettoyent et décorent leurs logements et font le jardinage. Un grand nombre de ces vieux, qui vivent trop solitaires, sont enchantés de recevoir la visite des jeunes.

Lors des dernières fêtes de Noël, des volontaires ont emmené un groupe de personnes infirmes visiter un des grands magasins de la ville, qui fut d'accord pour rester ouvert plus tard que d'habitude; les jeunes aidèrent les vieillards à faire leurs emplettes pour NOEL. On considère que cette expérience fut un grand succès.

Les volontaires projettent maintenant d'organiser des visites au cinéma pour des groupes analogues; beaucoup de personnes âgées hésitent à y aller seules en raison de la difficulté qu'elles ont de gravir les escaliers.

Un autre programme que Jane Markham espère mettre sur pied est le service de "Baby-sitting" pour parents d'enfants gravement infirmes. Nombre de ces parents n'ont jamais la possibilité de sortir ensemble, et Jane compte trouver des volontaires à l'esprit mûr et responsable qui formeront des liens d'amitié avec les familles et apprendront à connaître les besoins des petits infirmes.

Elle espère aussi que les volontaires travailleront avec des familles d'immigrants et les aideront à comprendre leurs nouvelles conditions d'existence.

Pendant l'été on propose d'organiser un camp à la campagne pour enfants britanniques et enfants d'immigrants qui ont besoin de vacances. Le camp serait près de Birmingham, et les enfants pourraient soit faire le trajet quotidien, soit être pensionnaires.

Le Centre travaille en étroite collaboration avec d'autres services sociaux de la ville, et Jane est d'avis qu'en fin de compte il jouera le rôle de bureau central pour toutes les organisations ayant besoin d'aide volontaire et bénévole. Elle espère passer deux ou trois ans dans ce domaine, puis suivre une formation pédagogique plus avancée.

Bureau d'information
du Royaume-Uni

Il y a encore des enfants martyrs

PARIS — Délier le médecin du secret professionnel afin qu'il puisse signaler les cas d'enfants maltraités et par conséquent en danger, tel est l'objet d'une proposition de loi de Mme Jacqueline Thome Patenotre, députémaire de Rambouillet.

Exposant que la sévérité des peines prévues par le code pénal contre les auteurs des crimes commis ne suffit pas pour lutter contre les atteintes à l'enfance, Mme Thome Patenotre estime qu'il faut développer la prévention et le dépistage des cas d'enfants martyrs.

Le dépistage peut prendre différentes formes, mais n'est-il pas regrettable, écrit Mme Thome Patenotre, que les médecins "du fait qu'ils sont liés par le secret professionnel, se trouvent souvent dans l'impossibilité d'agir".

Le "secret a été levé pour certains cas de maladies épidémiques notamment et Mme Thome Patenotre estime que cette mesure devrait s'imposer lorsqu'il s'agit d'avertir les autorités compétentes des sévices graves que subissent certains enfants. Ainsi pourrait être souvent évitée l'infirmité sinon la mort de ces victimes.



On est sportif ou on ne l'est pas! C'est sans doute ce que doit se dire le jeune Stephen Boyd, 6 ans, à la suite de ses mésaventures. Le tout a commencé lors des séries éliminatoires de sa ligue de hockey. Il reçut la rondelle sur la joue, ce qui nécessita huit points de suture. Quelques jours plus tard, lors de la première pratique de son équipe de baseball, une fausse balle l'atteignit en plein dans l'oeil! . . . avec le résultat que l'on voit. Comme il est coutume de dire: "C'est le métier qui entre . . .!"

Prochain départ

Le 31 mai prochain, nous nous embarquons, Ohé! En voyage vers l'Est du pays. C'est ainsi que l'Académie Assomption veut célébrer, avec tous les Canadiens, le Centenaire de la Confédération.

La joie et la fierté d'être Canadien s'exprime en trois temps bien marqués: admiration du passé, observation du présent et plans d'avenir. C'est tout cela que des rencontres de jeunes interprovinciales peuvent accomplir.

Les voyageuses seront au nombre de 52, tant étudiantes que professeurs. Les participantes - élèves sont en 10e ou 11e années, âgées de 15 à 17 ans, ayant rempli les conditions suivantes: rendement académique possible, pratique du Français Parlé, personnalité acquise de co-opération, de gentillesse, de dons aux autres, de bonne humeur, d'entregens. Le Groupe contient des filles de l'Alberta: 35; de la Sask. 10; de la C.-C., 1; du Québec 2 que le Jury passera en revue dans quelques jours.

La Commission du Centenaire d'Ottawa a gratifié V.M.A.A. d'un appui pécunier substantiel grâce à l'influence, au dévouement des Parents et des Amis et Conseillers de l'Académie.

Un enfant avale par accident un sucre "LSD" . . .

NEW YORK — Une enfant de cinq ans qui s'était emparée sans méfiance d'un morceau de sucre imbibé d'une drogue hallucinogène, a été saisie de convulsions et hospitalisée dans un état mental grave.

Un traitement immédiat parait l'avoir sauvée mais on redoute les suites éventuelles de la crise qu'elle a traversée.

Le morceau de sucre imprégné de LSD-25 avait été déposé dans le frigidaire familial par l'oncle de la fillette, âgé de 18 ans, qui se l'était procuré dans Greenwich Village et se proposait d'en essayer les effets.

L'usage par la jeunesse de drogues hallucinogènes, notamment dans les milieux scolaires et universitaires s'est accru récemment dans des proportions alarmantes; il est question d'imposer aux trafiquant et aux usagers des peines beaucoup plus sévères que par le passé. Le jeune homme involontairement responsable de l'accident a été arrêté et l'on recherche le trafiquant qui a abusé de sa curiosité et lui a vendu la drogue pour environ cinq dollars.



Gringalet raconte . . .



Bonjour les amis!

Vous savez, vos lettres ont été tellement enthousiastes en ce qui concerne les histoires de Jeannot-Lapin que j'ai décidé de les poursuivre. Je vous en offre donc une autre cette semaine et il en sera de même pour les semaines à venir.

Ne manquez pas de continuer à m'écrire, me donnant vos commentaires, et ce qui vous plaîrait le plus de lire.

Nous retrouvons donc encore cette semaine tous nos amis les animaux, Jeannot-Lapin en tête.

BONNE CHASSE!

Renard erre en quête de gibier. Bientôt ses pas le conduisent près de la maison de la famille Lapin.

— Viens avec moi fumer une pipe, dit Renard à Jeannot qu'il aperçoit fumant la pipe sur le seuil de sa maison.

— Je suis très bien chez moi, merci! Où vas-tu avec ta gibecière?

— Je vais à la chasse. Si nous y allions ensemble, nous serions sûrs de rapporter beaucoup plus de gibier.

— Sans doute, mais je n'ai pas envie de chasser. J'ai assez de viande de fumée et salée pour l'hiver.

— Du gibier tout frais tué changerait tes menus. Viens, Jeannot!

— Où vas-tu chasser?

— J'ai aperçu des coqs de bruyère hier en me promenant du côté du Grand Bois. J'y vais de ce pas.

— Bonne chasse, Renard!

Renard, déçu, s'en va chasser tout seul. Il espérait bien décider Jeannot à venir avec lui. Mais quoiqu'il aime la chasse plus que tout, celui-ci est bien trop malin pour aller chasser avec Renard! En tout cas, ce ne sont pas les bonnes paroles de Renard qui le décideront. Il sait que le seul souci de Renard est de trouver l'occasion qui lui permettra de sauter sur Jeannot, de l'étrangler et de le dévorer.

Jeannot a bien envie, lui aussi, de faire lever quelques coqs de bruyère. Il hésite. "Ces coqs son jolis, si jolis, que c'est vraiment dommage de les tuer. D'autre part, leur chair est exquise, si exquise, que la gourmandise est prête à me faire commettre une imprudence".

Indécis, Jeannot sort de chez lui. Pour avoir un bon rôti, ira-t-il risquer sa vie en tuant ces jolies bêtes?

Jeannot marche à pas lents. La lèvre plissée, il réfléchit. Mais, soudain, une de ses grandes oreilles se dresse. Prudent, Jeannot se tapit dans l'herbe. Là, il peut voir sans être vu.

Renard descend au galop le sentier de la colline. Il porte fièrement une gibecière qui paraît pleine.

"Assassin! dit Jeannot en grinçant des dents. Tu vas venir me narguer en passant devant moi avec ton gibier. Attends un peu!"

Jeannot sort de sa cachette, il s'étend en travers du chemin. Il raidit ses membres, il retient son souffle. Il ferme les yeux et fait le mort.

Renard arrive, voit Jeannot, se penche sur lui, soulève une patte, puis l'autre. Il le tâte et, dans sa joie, parle tout haut:

"Voici un lapin bien gras et bien dodu. Si je n'avais laissé Jeannot chez lui en train de fumer une pipe, je dirais que c'est lui. Hum! . . . la belle bête. Elle est trop lourde pour que je puisse la porter seul jusque chez moi. Je cours porter ce gibier et je reviens avec Renardette, ma femme; à nous deux, nous j'en mange déjà!"

Renard part. Jeannot se redresse, détale à travers champ au-devant de Renard. De nouveau, il s'étend en travers du chemin et fait le mort.

Renard vient à passer. "Un autre lapin! dit-il heureux et surpris. Un autre lapin mort! Hum! . . . et aussi beau, gras et dodu que le premier! Quel beau jour pour moi! Il me faut vite courir chez ma femme, chercher les enfants avec elle. Le lieu est désert, je peux laisser ma gibecière sans crainte. Elle me gêne pour courir vite. Hum! . . . ces beaux lapins! J'en mange déjà à me rendre malade!"

Renard part ventre à terre. Jeannot ouvre un oeil pour s'assurer que Renard est déjà parti. Il se redresse, charge la gibecière sur son dos et coupe à travers champs pour regagner son logis avant le retour de Renard.

— Et voilà du gibier, dit-il en arrivant sain et sauf. Lapinette, barricade la porte! Donne-moi une pipe, je vais fumer à la fenêtre, comme si je n'étais pas parti.

A peine est-il installé qu'il voit passer la famille Renard, ventre à terre.

— Bonne chasse, Renard!

— Formidable! Tu as bien fait de ne pas venir, j'aurais dû partager le butin avec toi! Et quel butin! dit Renard en ralentissant son allure.

— Tu as raison, Je suis comme toi, je préfère tout avoir!

Renard est déjà loin. Il n'entend pas la famille Lapin qui rit. Il ne la voit pas cabrioler de joie.

S'il l'entendait, il serait fou. Il l'est vraiment, car à cet instant, il cherche sans les trouver les deux lapins et sa gibecière.

— Ils étaient si beaux, j'en mangeais déjà! dit-il à ses enfants et à sa femme, mécontents d'avoir tant couru pour rien.

Jeannot-Lapin, diablotin de la brousse, Fernand Nathan, éd.

Etes-vous savants?

Nous vous invitons, ainsi que vos amis, à répondre aux questions suivantes portant sur vos connaissances générales.

1. Worcester, Spode, Ming, Sèvres. Qu'évoquent ces quatre noms célèbres?
2. Qui a été surnommé "le père de la locomotive"?
3. Quels pays ont pour emblèmes les fleurs suivantes: la rose, le lis, le chrysanthème, la jonquille, le mimosa?
4. Qu'est-ce que les vitamines?

ET VOICI LES REPONSES

1. La fine porcelaine.
2. Richard Trevithick, né en Cornouailles, dans le sud-ouest de l'Angleterre, en 1771, mort en 1833.
3. L'Angleterre, la France, le Japon, le Pays de Galles, l'Australie.
4. Des substances qui existent en quantité infime dans les aliments naturels et sont nécessaires à une nutrition et à une croissance normales. Plusieurs de celles-ci sont maintenant produites par synthèse — c'est-à-dire dans le laboratoire.

LEGAL

Au Couvent:

Le 24 avril dernier, Journée Mondiale des Vocations, les religieuses du Couvent du Sacré-Coeur avaient invité les jeunes filles qui le désiraient à venir passer la journée avec elles.

Une trentaine répondirent à cet appel et bénéficièrent de la visite du Couvent.

M. l'abbé Ricard, notre curé, leur dit quelques mots sur les vocations et elles s'organisèrent ensuite en petits groupes pour discuter des questions qui leur avaient été posées.

Soeur A. Laramée, directrice des Vocations pour la communauté des Soeurs Grises de l'Alberta et de la Saskatchewan présenta d'intéressantes diapositives sur les oeuvres et missions de la communauté. Avant de se rendre à la Bénédiction du Saint-Sacrement, toutes bénéficièrent d'un succulent goûter. Nous souhaitons bien qu'une pareille expérience se renouvelle l'an prochain.

En visite:

La supérieure générale des Soeurs Grises était de passage parmi nous au cours de la semaine du 18 avril.

Le R.P. Bouchard, o.m.i., de Spirit River, fils de M. J. M. Meysembourg, était aussi de passage parmi nous à la suite de la maladie de sa mère qui dut être hospitalisée durant plus de trois semaines à l'Hôpital universitaire.

Au Chateau:

Le 28 avril, nos petits du Jardin d'enfance sont allés divertir les résidents du Chateau. Comme toujours, ils ont été très bien accueillis et la présentation de leur petit programme fut un grand succès.

Soirée du Jardin d'Enfance:

Le 29 avril, au Centre récréatif, Mme Léon Brisson avait organisé une grande soirée pour marquer la clôture des classes du Jardin d'Enfance. Les treize bambins qui suivaient les cours cette année étaient: Michelle DeChamplain, Joey Ostopowich, Shawna Gilmour, Rachel Leguerrier, Clarence Lamenan, Denis, Brisson, Georges Van de Walle, André Pelletier, Richard Nault, Emile Larose, Angèle et André Coulombe et Alice Préfontaine.

Le programme que l'on avait préparé était le suivant:

1 — O Canada, exécuté au piano par Mme Lucienne Montpetit;
2 — Bienvenue par Michelle DeChamplain;
3 — Chanson par le groupe (The More We Get Together);
4 — Autre chanson (Meunier tu dors);
5 — Récitation "The Telephone" par Joey Ostopowich;
6 — Cadet Rousselle, par le groupe
7 — My Little Red Wagon par Shawna Gilmour;
8 — L'aventure, chant par le groupe;
9 — Washing Dishes par Rachel Leguerrier,
10 — Il était une bergère, par le groupe,
11 — In School, par Clarence Lamenan
12 — Polichinelle, par le groupe,
13 — Washing Ears, par le groupe
14 — Voici ma main, par Denis Brisson,
15 — My Father's Occupation par Georges Van de Walle, André Pelletier, André Coulombe, Richard Nault et Emile Larose
16 — Saynète des Trois petits cochons
17 — Ma montre par Richard Nault
18 — I'm a Texan par le groupe
19 — Le printemps par Angèle Coulombe
20 — The Train, par le groupe
21 — Si je pouvais chanter par André Coulombe
22 — One Red Valentine par le groupe
23 — Un baiser par André Pelletier
24 — A la volette, par Emile Larose
25 — People Who Make Me Think of God, par le groupe
26 — Ainsi font, font, font . . . par Alice Préfontaine
27 — Nursery Rhyme par les garçons
28 — J'ai du bon tabac, par Georges Van de Walle,
29 — Chanson mimée par le groupe
30 — There Was An Old Woman, par les filles
31 — Fais dodo, Colas par Michelle De Champlain
32 — Bonsoir, chanson par le groupe.

M. le curé adressa la parole; il se dit enchanté du travail accompli et félicita les élèves, l'institutrice et les parents. Mme Emile Préfontaine remercia l'institutrice au nom de tous les parents et la soirée se termina par un goûter servi par les Dames.

McLennan

Décès d'un autre pionnier, M. Alcide Caron

Le 19 avril dernier, après une longue maladie, un autre pionnier nous a quittés. Il s'agit de M. Alcide Caron de McLennan qui rendait l'âme, entouré de sa chère épouse Yvonne, de ses enfants et de sa soeur, Mme D. Bélanger, de son neveu le R. P. Bélanger, de sa nièce Soeur Marie-Edmée ainsi que d'autres proches parents. Le défunt aurait quatre-vingt ans 9 jours plus tard.

Né à Ste-Adèle, au Québec, en 1886, M. Caron s'était marié à Yvonne Bélanger en 1910. En 1917, ils partaient pour l'ouest et venaient s'établir à Dollard en Saskatchewan. Puis, en 1928 le défunt et sa famille venaient s'établirent dans le district de la Rivière-la-Paix, à Girouxville.

Il résidait à McLennan depuis 1945.

Le défunt laisse, pour pleurer sa perte; sa chère épouse Yvonne, 3 filles, 1 fils, 3 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants, et une soeur Mme D. Bélanger (Laurentia); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces et autres parents.

Les funérailles eurent lieu le 23 avril en la cathédrale St-Jean-Baptiste. Le R. P. René Bélanger, neveu de M. Caron, officiait, avec, comme diacre et sous-diacre, M. l'abbé DeChamplain et le R. P. Ruelle, aumônier de l'hôpital. Mme Limoges touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: Messieurs Raymond Bélanger de McLennan, Gérard Bélanger de Girouxville, Guy Bélanger de Slave Lake, Roger Bélanger et Philippe Dubé de Peace River et Albert Blouin de Nampa; M. Jean-Marie Bélanger portait la croix. Tous étaient neveux du défunt.

L'enterrement suivit au cimetière de McLennan.

Nous remarquions venus de l'extérieur: Sr Marie-Lucien, petite-fille du défunt, St Thérèse Laurentia d'Edmonton, Sr Charles-Marie de Wabasca, Sr Lucine de Dawson, toutes trois nièces de M. Caron, ainsi que Mme A. Marchand de la Saskatchewan, soeur de Mme Alcide Caron.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille de M. Alcide Caron désire remercier tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, lui ont témoigné leur sympathie à la suite du décès de M. Caron.

Elle désire remercier de façon toute *spéciale* garde Pearson, le personnel de l'hôpital du Sacré-Coeur, Mme A. Marchand, le R.P. Bélanger, le R.P. Ruelle et M. l'abbé DeChamplain ainsi que les religieuses de la Providence, les porteurs, Mme Limoges et le choeur de chant.

JEAN-COTE

Naissance:

M. et Mme Jules Bessette sont les heureux parents d'une fillette, baptisée sous les noms de Marie Hélène et petite soeur de Gilbert, Diane et Maurice.

Mme Régina Sliger et Marie Bessette sont revenues parmi nous. Elles étaient toutes deux employées de compagnies de pétrole. Marie l'était par Fortier and Associates depuis novembre avec Mme Lucienne Aubin de Falher à Utiema jusqu'en février dernier alors qu'elle rejoignit Mme Sliger jusqu'à la fin des opérations.

CLUNY

M. et Mme Denis Cretin demeurent au village depuis une couple de mois: ils ont loué la maison de M. Henry Hong, sise à l'ouest.

Mlle Louise Nobert est retournée à Whitehorse à la suite d'un séjour de deux semaines chez ses parents, M. et Mme J. Nobert.

Mme M. Rougeau jr. a dû être hospitalisée durant deux semaines à l'hôpital Ste-Croix de Calgary. Nous espérons qu'elle se remet bien. Mme Rougeau sr. suivait des traitements à la Clinique de Calgary, la semaine dernière.

C'est avec regret que nous avons appris le décès d'une ancienne de Cluny, Mme Jesse (Earl) Amen qui est décédée à Calgary à l'âge de 78 ans. Elle était demeurée parmi nous durant plus de quarante ans. Mme Neil Belcher était de passage chez ses parents, M. et Mme G. Beaudin; elle était accompagnée de ses deux petits garçons.

Les Dames de la Ligue Catholique ont tenu leur assemblée annuelle et élections le 28 avril dernier. La présidente et la secrétaire demeurent en fonctions pour finir leurs termes de 2 ans; la nouvelle trésorière est Mme Jack Stewart.

Le 29, les Chevaliers de Colomb avaient leur grande danse annuelle; l'assistance fut très nombreuse.

Il y eut samedi dernier réception à l'occasion du prochain mariage de Mlle Linda Simonin à M. Brian De Freese. De nombreux et jolis cadeaux furent offerts à la future mariée et le tout se termina par un délicieux goûter.

Messieurs Maurice Laprise et Lorraine Haggarty se sont joints à la grande famille des Chevaliers de Colomb lors de l'initiation qui eut lieu à Rockyford.

Le bois tendre pour la construction est au troisième rang des exportations canadiennes, d'après le ministère du Commerce. Seuls le blé et le papier journal, traditionnellement en tête, constituent un plus fort pourcentage.



L'enquête Munsinger a tout au moins démontré, jusqu'ici, que Gerda Munsinger (ci-dessus) avait fait de l'espionnage en 1949 pour le compte de la Russie. On rapporte qu'elle avait alors subtilisé à un soldat américain des passes permettant au porteur de circuler librement à l'intérieur et à l'extérieur du secteur américain de Berlin-Ouest. La belle allemande fut aussi emprisonnée sous divers chefs d'accusation: falsification de documents, vols à l'étalage, prostitution, etc.

DONNELLY

Nous étions honorés de recevoir à Donnelly de nombreux dignitaires le 24 avril dernier à l'occasion du 5e anniversaire des concours oratoires de la région. 14 écoles étaient représentées et les adjudicateurs étaient les RR. PP. M. Gauvreau et M. Champagne s.j., de Montréal ainsi que Mlle M. Roy de Grande-Prairie. Voici un résumé du programme de la journée:

Bienvenue par le maître de cérémonies, M. Gérard Béland; Déclamations par les 1ère, 2e et 3e années (Gagnants: Pierrette Gagnon et Gilbert Boucher de Jean-Côté); Interlude, au piano Mlle Marie-Thérèse Perreault; Déclamations par les 4e, 5e et 6e années (Gagnants: Murielle Legault et Marc Langlois de Tangente); Interlude, chant par l'école de Donnelly; Déclamations par les 7e, 8e et 9e années (Gagnants: Doreen Moulun et Gérard Nicolet de Falher; Proclamation des vainqueurs par le R. P. Forget, o.m.i., visiteur des écoles.

Le programme de la soirée était ainsi composé:

Bienvenue du maître de cérémonies, M. Albert Parent; Déclamations par les 10e et 11e années (Gagnants: Colette Grenier et Christian Grenier de St-Isidore); Interlude, au violon M. Lucien Maisonneuve. Groupement E, 12e année, discours. Gagnants: Henriette Therriault et Denis Magnan de Beaumont; Proclamation des vainqueurs et remise des trophées et des coupes par le R.P. Forget; O Canada.

Carnets de notes:

Mmes M. Gravel et G. Dandurand d'Edmonton étaient de pasage à l'occasion des funérailles de M. Robert Bourgeois de Guy. Mme Blanche Béland est allée à Ottawa, en visite chez la famille Rémi Rouleau; elle devait ensuite se rendre chez ses enfants, le Dr et Mme Marcel Béland de Windsor, Ont.

Chambre de Commerce:

La Chambre de Commerce s'est donné un nouveau président en la personne de M. J.-Ls Moquin, a qui nous souhaitons un long et fructueux règne. M. Albert Parent, qui vient de démissionner, a certainement droit à toute notre reconnaissance.

Dames de Ste-Anne:

Jeudi soir, le 5 mai, à 8h.p.m., il y aura réunion des Dames de Ste-Anne chez Mme Ls-P. Moquin. Bienvenue à toutes les dames.

Malades:

Un prompt retour à la santé à Marcel Cloutier, Mme Donat Cloutier, Mme Constant Maisonneuve et Soeur Anne-Florence, c.s.c.

VIMY

Réception:

Une réception fut organisée le 16 avril à l'occasion du prochain mariage de Mlle Jeanne Gagné à M. Robert Chauvet. Plusieurs personnes étaient présentes et la mariée se vit comblée de cadeaux. Cette réunion se termina par un délicieux goûter.

Dîner sportif:

Le 23 avril avait lieu le grand dîner annuel organisé par notre Comité des Sports. Plus de 250 personnes y participaient. Le Comité désire remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation qui nous a permis d'accumuler des fonds dont nous avions grand besoin.

Récital:

Nous avons aussi eu à la Salle un récital des élèves de Mme Gleness Huot et de Mlle Denise Lambert. L'assistance était nombreuse et les profits de ce récital seront versés au Comité du "Student Union".

Danse:

C'est le 29 avril dernier qu'avait lieu la danse organisée par le Club 4-H. Voici la liste des gagnants de prix: M. W. A. Ross de Westlock, M. Junke de Picardville et M. Eloi Proulx de Legal. Remerciements à tous ceux qui ont encouragé les membres du Club 4-H.

Naissance:

Nos félicitations à M. et Mme Albert Sabourin qui sont les heureux parents d'une petite fille née le 30 avril.

Carnet de notes:

Un grand nombre de paroissiens ont assisté aux funérailles de Mme Germaine St-Arnaud d'Edmonton, samedi le 30 avril. Nous voulons aussi offrir nos sympathies au familles St-Arnaud et Fortier à la suite de ce décès.

M. et Mme Wilfrid Séguin et Richard sont présentement en voyage en Californie; ils en profiteront pour visiter leurs parents qui demeurent à divers endroits.

McLENNAN

Décès:

C'est avec regret que nous avons appris le décès d'un de nos vieux paroissiens, M. Alcide Caron. On lira, ailleurs dans cette page, le compte-rendu des funérailles.

Le "Cabaret Dance" organisé par les Dames de l'hôpital a remporté un véritable succès. Tous ceux qui y ont assisté ont pu se rendre compte des nombreux talents, souvent ignorés, que nous avons dans notre propre milieu.

Le 6 mai, les universitaires d'Edmonton donneront une soirée de chant. Si nous pouvons juger de ces concerts par les années dernières, il est certain que ce sera encore cette année un très grand succès et qu'il vaut la peine de venir encourager nos jeunes.

ST-JOACHIM

Thé annuel:

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse ont tenu leur thé annuel le premier mai en la résidence de Mme Laurier Picard. Cette manifestation était sous la présidence de Mme Richard Arcand, présidente, et de son exécutif composé de Mmes A. Dubord, I. Turcotte et P. Chatain.

Les serveuses, à cette occasion étaient: Mesdames Guy Beaudry, E. Séguin, L. Tellier, L. Ouimet, W. Bateman, A. Déchène, L. Beauchamp, M. Boulanger, C. Lefebvre, A. Meredith et Mlle Carrier. Nous tenons à remercier bien sincèrement les organisatrices et assistantes de ce thé annuel et les féliciter du succès remporté.

Malades:

Nos voeux les plus sincères de prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse, en particulier à Mesdames L. Leclair et A. Patenaude ainsi qu'à Messieurs A. Lemoine et A. Sylvestre.

Femme écrivain étonnée de son propre succès

NEW YORK (PA) — Lorsque Katherine Anne Porter publia en 1962 "The Ship of Fools", son seul roman qui eut un très grand succès de librairie, pour être ensuite porté à l'écran, elle ne prévoyait pas que d'autres honneurs s'ajouteraient à la longue liste des précédents. Aujourd'hui, à l'âge de 75 ans, cette femme aux cheveux blancs et d'allure fragile, vient d'être couronnée pour l'ensemble de son oeuvre à la 13e remise des Prix nationaux du livre, aux Etats-Unis.

Mme Porter, auteur d'une série de nouvelles, a connu trois expériences matrimoniales se terminant par autant de divorces.

Née au Texas, elle étudiera par la suite dans plusieurs institutions du sud des Etats-Unis. Elle appartient à l'une de ces familles de la région dont les ancêtres furent des colons venus en Amérique de l'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlandes, et du Pays de Galles.

Katherine Anne Porter commença à écrire dès l'adolescence, mais ce n'est que dans la trentaine qu'elle publia ses ouvrages.

"Au début, je devais écrire 30,000 mots pour n'en utiliser que 5,000 et je n'ai publié que le dixième de mes écrits", d'avouer Mme Porter. Durant plus de 25 ans, elle donna des cours et des conférences dans quelque 200 collèges et universités, comme moyen de subsistance.

Auparavant, elle avait travaillé pour un journal comme critique de théâtre et de musique. Mme Porter, domiciliée à Washington, ne songeait pas à devenir un auteur connu, non plus qu'à la fortune. Par ailleurs, elle n'aurait pas voulu finir ses jours dans une maison pour vieilles dames. "Aujourd'hui, il n'en est plus question et j'en suis la première étonnée", de commenter cette femme écrivain.

Entrevue de l'ambassadeur de France...

(Suite de la page 1)

ce que de Calgary à Edmonton) alors nous sommes beaucoup plus intéressés que vous à être protégés contre le danger soviétique, et très certainement, nous ne ferions rien qui puisse mettre en danger notre propre pays et l'ensemble des pays de l'Alliance atlantique. Lorsque M. Wilson ou M. Stewart vont en Union soviétique, tout le monde dit que c'est pour favoriser la paix et personne ne s'en étonne. Je ne vois donc pas pourquoi, lorsque le général DeGaulle va à Moscou pour rendre une visite que M. Khroutchev avait fait à Paris il y a quelques années, les gens peuvent s'inquiéter. Il est absolument évident que nous n'avons aucune intention de conclure une entente quelconque avec les Russes, n'étant pas du même bord qu'eux. Ce que nous cherchons plutôt à faire, c'est essayer de détendre la situation en Europe de façon à supprimer un peu ce rideau de fer qui a coupé l'Europe en deux après la guerre.

Pourriez-vous nous donner un aperçu des relations entre la France et le Canada, d'abord entre la France et le Québec ensuite entre la France et les autres provinces?

Avec le Québec, ce que nous avons cherché à faire sur leur demande, c'est de les aider à perfectionner leur niveau d'éducation, surtout dans le domaine de la formation des instituteurs de l'enseignement primaire et de l'enseignement technique, pour les aider à développer des techniciens et ingénieurs de langue française. Nous avons aussi beaucoup d'échanges universitaires. Avec le reste du Canada, nous aidons surtout au développement de la langue française, et en particulier lorsqu'il y a des minorités francophones dans une province de langue anglaise nous tentons de les aider à maintenir cette langue française, et développer avec le reste du Canada des liens culturels comme nous en avons avec beaucoup d'autres pays étrangers.

Au plan économique, pourriez-vous nous donner quelques informations du côté des placements de capitaux français, ici en Alberta?

L'investissement français au Canada est une chose difficile. Nous avons dû reconstruire notre pays après l'occupation allemande, et la plupart des capitaux français ont été consacrés au relèvement de notre propre économie. Il y eut ensuite le Marché commun pour lequel il a fallu investir encore beaucoup d'argent pour faire face à la compétition des autres pays. Il y eut ensuite l'Afrique. Nous avons de gros investissements dans ces pays et même après leur accès à l'indépendance, ces pays nous ont demandé à investir chez eux. Donc, la somme d'argent dont nous disposons pour placements à l'étranger est restreinte. Cependant, le Canada qui est un pays extrêmement riche et en partie vierge, a attiré certains investissements français. Il y en a dans le pétrole, ici même dans cette province et qui ont été extrêmement heureux puisque ce sont eux qui ont permis la découverte des gisements de la région de Rainbow Lake, nous en avons d'autres dans la province voisine de Saskatchewan, dans le potasse, où il y a même une compagnie française, conjointement avec les Allemands qui est en voie de développer une mine de potasse, et je souhaite que nous puissions continuer car votre pays est un pays d'avenir; mais la concurrence américaine est très forte.

LE TUPOLEV-144 pourra voler sans navigateur

MOSCOU — Le Tupolev-144, futur Concorde de l'aviation soviétique, qui pourra rallier Moscou à Vladivostok en deux heures et demie, pourra voler sans navigateur, a déclaré récemment, dans les Izvestia, M. Mikhail Koulik, vice-ministre de l'aviation civile soviétique.

Le ministre a expliqué que ce géant de l'aviation de transport supersonique pourra se diriger entièrement grâce à un système complet de navigation automatique.

Il a révélé d'autre part qu'au cours des prochaines années de nouvelles lignes aériennes seront équipées de systèmes semi-automatiques permettant l'atterrissage des avions, sans visibilité.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 20/66/NWHS/Y - CONSTRUCTION DE TROIS PONTS — MILLE 1146.6 — 1184.2 — ROUTE DE L'ALASKA (YUKON)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le JEUDI, 26 MAI, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'ingénieur régional intérimaire, (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), case postale 2706, Whitehorse (T.-Y.); et on peut les consulter aux bureaux suivants: Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.) et "The Heavy Construction Association of British Columbia", 1122, rue Burrad, Vancouver 1 (C.-B.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

Annonces classées

A l'Antenne de CHFA

Tous les jours, à 1h. p.m., CHFA vous offre

La pause-musique

Le lundi après-midi à 1 heure, sur les ondes de CHFA, **A ciel ouvert**, que réalise Roger de Vaudreuil, présente, une fois la semaine, un chanteur de chez nous.

Agréable façon de commencer la semaine et rarement dans le même style d'un lundi à l'autre. Nos chanteurs ont en effet chacun leur personnalité bien marquée. L'un est triste, l'autre est joyeux. L'un se caractérise par son humour noir, l'autre par son optimisme. L'un est poète jusqu'au bout des ongles, l'autre se complait dans la prose et le quotidien. L'un s'adresse à la masse, l'autre aux intellectuels. L'un ne chante que ses propres compositions, l'autre préfère interpréter les autres.

Ainsi de lundi en lundi, les auditeurs de l'émission **A ciel ouvert** puisent au répertoire extrêmement varié de nos chanteurs rêve et réalité, joie et peine, amour et chagrin, un peu de tout ce qui fait la vie, quoi! enrobé de la musique de Rod Tremblay et son ensemble.

* * *

Le mardi après-midi à 1 heure, toujours de belle humeur, Suzanne Valéry présente aux auditeurs de CHFA **Un chansonnier et sa muse**, émission réalisée par Gilles Poirier.

Déjà célèbre ou en voie de l'être, chacun de nos chansonniers a sa propre muse. Cette muse peut prendre les formes les plus inattendues et se trouver là où le commun des mortels la chercherait le moins. Tel se fiera à la nature, à la mer, aux saisons, aux paysages; tel autre se laissera bercer par la musique d'un vers ou d'une symphonie. Pour tel autre, ce sera un visage, un corps ou une fleur. Autant de formes d'inspiration, autant de chansonniers.

Pourtant, à l'émission **Un chansonnier et sa muse**, il est une muse incarnée, une muse aussi réelle que poétique, aussi près des chansonniers que si elle était leur unique inspiratrice: Suzanne Valéry, la muse radiophonique de tous les chansonniers invités à la populaire série du mardi après-midi.

* * *

Toute la gamme, le mercredi après-midi à 1 heure, sur les ondes de CHFA. **Toute la gamme**, émission réalisée par Denis Harbour et animée par la pétillante Denyse Saint-Pierre, le fantaisiste Roger Joubert et le remarquable musicien Buck Lacombe.

Toute la gamme: une pause, un moment de détente et d'évasion au milieu de la semaine. Avec Denyse Saint-Pierre et Roger Joubert, on est sûr de ne pas s'ennuyer. Ils ne se prennent pas au sérieux d'abord et ne prennent pas grand-chose au sérieux. Ils ne sont pas là pour ça, d'ailleurs. Bien au contraire, ils sont là pour distraire, pour amuser les auditeurs. Ils se donnent la réplique avec humour vivacité, brio. Ils sont drôles, dynamiques, ils débordent de joie de vivre. Ils font oublier à leurs auditeurs, une fois par semaine, les petits et les gros ennuis quotidiens, les taxes les impôts, les petits bobos, les querelles de ménage, la belle-mère ou le cousin de province, les cauchemars et le vacarme, les embarras de la circulation et même ceux du budget . . .

* * *

Le jeudi après-midi à 1 heure sur les ondes de CHFA Marcel Henry invite ses auditeurs au voyage, à l'émission **De par le monde.** Pour organiser ce voyage hebdomadaire dans un des nombreux pays de la planète ronde, Marcel Henry fait appel aux services du scripteur Jean-Raymond Boudou, du narrateur Roland Chenail, ainsi que d'un invité accompagné de l'orchestre de Rod Tremblay.

Au cours de la série **De par le monde**, les auditeurs de Radio-Canada ont pu se balader à travers treize pays. Ces promenades en chansons et, en musique les ont menés tour à tour en France, en Israël, en Italie, en Belgique, en Espagne, aux Etats-Unis, en Hongrie, au Brésil, en Allemagne, au Mexique et au Canada.

Chacun de ces pays, y compris le nôtre, est riche de chansons et de musiques originales inspirées par la pensée nationale, les modes de vie, l'histoire, le passé et le présent, et il est fort intéressant de retracer par la musique les caractères particuliers de chacun des pays où nous invite **De par le monde.**

* * *

Pourquoi pas? le vendredi après-midi à 1 heure sur les ondes de CHFA. **Pourquoi pas?** réalisé par André-F. Hébert et animé par le dynamique Pierre Thériault. **Pourquoi pas?** une émission où on s'est bien amusé depuis l'automne dernier. On sait maintenant la signification du pourquoi pas? Thériault reçoit au micro des camarades comédiens et il les invite à chanter ou vice versa. Et pourquoi pas? On devine les résultats. Ils sont parfois étonnants et l'on découvre des talents insoupçonnés. C'est souvent le contraire qui est vrai et c'est là que la farce prend tout son sel. Il suffit d'avoir un peu le sens de l'humour pour apprécier **Pourquoi pas?** à sa juste valeur . . . . surtout si on est l'invité de Pierre Thériault.

Une entrevue avec François Cloutier

Une voix entendue au micro suscite de la curiosité. On l'accroche au visage que l'on desine. Mentalement.

Vous, madame, qui écoutez l'émission quotidienne intitulée Un homme vous écoute, n'avez sans doute pas eu le plaisir de rencontrer le docteur François Cloutier que vous retrouvez ainsi tous les jours sur les ondes. Nous vous le présentons. C'est dans son bureau de travail que nous reçoit le docteur Cloutier. Murs clairs. Divan de cuir noir. Au mur, une toile qui crie ses couleurs vives. Aux mouvements tourmentés. Une âme prise dans un remous. Une lame de fond.

Le docteur Cloutier est rentré, il y a quelques mois, d'un séjour de quatre ans en Europe. Nous retrouvons son geste chaleureux et plein d'aisance. Son oeil gris.

Le docteur Cloutier, psychiatre, anime Un homme vous écoute depuis janvier dernier. Il répond aux lettres que lui adressent les auditeurs et qui contiennent toutes un problème. Problème conjugal. Familial. Personnel. D'adaptation. De coeur. C'est tout l'éventail des problèmes humains possibles que contient le courrier de cette émission quotidienne.

Pour nous donner quelques exemples, le docteur ouvre une enveloppe contenant les lettres auxquelles il répondra la semaine prochaine. C'est le problème d'une célibataire qui a pris soin de ses parents âgés; celui d'un couple qui désire adopter un enfant; celui d'une femme qui aime un homme de vingt ans son cadet; cet autre d'une jeune secrétaire devenue amoureuse de son patron. Voyez. En quelques lettres, beaucoup de problèmes soulevés. Sans doute des milliers d'auditeurs qui, à travers cette secrétaire, ce couple, cette femme se seront reconnus. Et à qui le docteur Cloutier apportera quelques éléments de réponse.

Car le docteur Cloutier, après avoir exposé le problème soumis, cherche avec les auditeurs les motivations qui l'ont suscité et invite ces derniers à trouver par eux-mêmes le moyen de le résoudre. Ce que le docteur Cloutier refuse de faire, c'est de dire à des adultes ce qu'ils doivent faire.

Chaque problème présenté est, bien sûr, un cas d"espèce. Mais à partir de ce cas particulier, il est possible à l'animateur de tirer des lignes générales susceptibles de rendre service à tous ceux-là qui écoutent l'émission.

Ce travail de vulgarisation que fait le docteur Cloutier, au micro de Radio-Canada, l'intéresse beaucoup. De plus en plus. Au fur et à mesure qu'il le poursuit.

Le docteur Cloutier connait ce travail au micro; pendant plusieurs années, il a participé aux émissions de Radio-collège; des causeries alors présentées, il a d'ailleurs tiré deux volumes: Un psychiatre vous parle et l'Homme et son milieu.

Au cours de ce quart d'heure quotidien, chacun ralentit la tâche en cours pour se rendre compte que son problème ressemble à celui du voisin. Que ce voisin et lui-même, et tous les autres qui à ce même moment penchent l'oreille vers l'appareil, cherchent une seule chose. Etre heureux.

Cette action directe d'un homme de science, les possibilités de se confier que ce courrier offre aux auditeurs, les notions de santé mentale qu'il distribue permettront sans doute à un plus grand nombre d'individus d'être plus heureux. De l'être mieux. Avec soi-même et avec les autres.

Cette émission, on le sait, est présentée sur les ondes de CHFA tous les jours à 1h. 15 p.m.

Cet auditoire augmente sans cesse Bien que l'émission s'alimente à même le courrier reçu, il faut reconnaître la part énorme qui revient au docteur Cloutier: il n'est pas facile de savoir persuader sans diriger; de se montrer compréhensif, très compréhensif à un problème, exposé dans des mots souvent imprécis sur une anonyme feuille blanche. Créer un climat de confiance. Stimuler la volonté de prendre son problème en main et de chercher soi-même la solution. En quelques mois, le docteur Cloutier a réussi tout cela.

Un nouveau téléroman

L'auteur de **Filles d'Eve**, Louis Morisset, vient de signer un accord avec la Société Radio-Canada en vue de présenter dès septembre prochain, aux téléspectateurs du réseau français, un nouveau feuilleton intitulé **Rue des Pignons**. Créé dans un poste privé de radio, **Rue des Pignons** sera adapté pour la télévision par son auteur qui a déclaré, en bref: "**Rue des Pignons** aura pour cadre un quartier populaire de l'est de Montréal et pour héros des personnages modestes, des gens comme on peut en rencontrer tous les jours dans la rue. Ils parleront un langage simple, compréhensible pour tout le monde; et chaque fois que ce sera possible, je les mettrai dans des situations amusantes. Sans être un téléroman comique, **Rue des Pignons** sera une série où l'humour aura sa large part."

Rue des Pignons mettra en vedette, notamment, Juliette Béliveau dans le rôle d'une ancienne "belle", connue dans tout le quartier sous le nom de Bijou Bousquet. On reverra à ses côtés Réjean Lefrançois, le Florent des **Belles histoires** ainsi que Marie-José Longchamps, la timide Jeannine de **De 9 à 5**. C'est Louis Bédard qui réalisera **Rue des Pignons** et il nous assure que: "Les premiers épisodes du nouveau téléroman seront présentés en noir et blanc, mais les suivants seront en couleur, probablement vers la fin d'octobre."

"Les belles histoires" réservent des surprises aux téléspectateurs

Les habitués du téléroman de Claude-Henri Grignon, les **Belles Histoires des pays d'en haut**, apprendront bientôt une bien triste nouvelle.

Alexis et Florent, venus rendre visite au sauvage Bill Wabo, le verront rendre l'âme, emporté brutalement par une crise cardiaque. Alexis pleure sincèrement le pittoresque personnage, son meilleur ami, le compagnon de ses folies de jeunesse, le confident de ses années de maturité.

Chez le notaire Lepotiron, exécuteur testamentaire, on trouvera, réunis par la suite, Séraphin, Alexis, le curé Labelle ainsi que Basile et Florent. La lecture du testament réserve des surprises aux auditeurs, et la moindre n'est pas celle d'un legs que Bill Wabo a fait.

Cette émission des **Belles Histoires** réserve une plus agréable surprise aux téléspectateurs. C'est en effet ce soir-là qu'ils feront connaissance avec Délisca, fille de Basile et de la Scole. La jeune fille qui travaillait chez son oncle à Saint-Agathe vient d'arriver au village où elle entrera au service de la belle Angélique. Claude-Henri Grignon nous décrit Délisca comme "une fille enjouée, remplie de talents, aimant la lecture, la musique, laborieuse, honnête, grande chrétienne, pas du tout Sainte-Nitouche".

Le personnage de Délisca sera interprété par Elise Lavoie. Bruno Paradis réalise les **Belles Histoires des pays d'en haut.**

Le ministère du Commerce explore sans cesse de nouveaux moyens de diffuser les produits canadiens à l'étranger. Au cours des deux premiers mois de 1966, le ministère a présenté des étalages à dix salons internationaux du commerce.

Les chèques . . .

Voici les réponses au petit questionnaire que l'on vous a soumis.

1 — FAUX; Le chèque n'étant qu'un ordre de paiement à la banque, et non un contrat, il n'est donc pas soumis aux lois régissant la signature de contrats le dimanche. 2 — VRAI; La banque peut toutefois refuser de l'honorer si il est trop vieux. De plus, le porteur est autorisé par la Loi à inscrire lui-même la date. 3 — FAUX; on peut écrire un chèque au crayon, bien que ce ne soit pas recommandé ni très prudent étant donné qu'on peut facilement en changer le texte et les chiffres. 4. — FAUX; Vous n'avez qu'à endosser le chèque comme il est et le ré-endosser correctement ensuite. 5 — VRAI; Il n'y a ni minimum, ni maximum prescrit, à condition, bien entendu, qu'il y ait suffisamment de fonds pour en couvrir la valeur. 6 — FAUX; s'il n'y a pas suffisamment de fonds, la banque n'est pas tenue d'en payer quelque partie que ce soit. 7 — VRAI; Votre endossement constitue une promesse de son authenticité et de sa validité. Si tel n'est pas le cas, vous devez en être tenu responsable. 8 — VRAI; le simple endossement en assure le transfert de propriété au porteur. C'est pourquoi il est recommandé de ne signer un chèque qu'au moment de l'encaisser.

Le chapelet à CHFA

5—La famille Louis Belland d'Edmonton
6—La famille Ernest Genest d'Edmonton
7—La famille Pierre Moret d'Edmonton
9—La famille Irenée Préfontaine d'Edmonton
10—La famille Mme Laurent Morin d'Edmonton
11—La famille Me Lionel Tellier d'Edmonton
12—La famille Mme T. J. Lafleche d'Edmonton
13—La famille Irenée Turcotte d'Edmonton
14—Les employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
16—La famille M. et Mme Rosaire Hébert de St-Albert
17—Les paroissiens paroisse Sacré-Coeur de Donnelly
18—La famille de M. et Mme Zéphir Normandeau d'Edmonton
19—Les Rév. Soeurs Providence Pensionnat St-Jean-Baptiste, McLennan
20—L'école Indienne Mission St-Martin, Desmarais, Alta
21—Les familles Jos, Henri et Hervé Johnson de Guy
22—La famille Marcel Vandel de Falher
24—La paroisse Cathédrale de St-Paul
25—Les familles Denis Caouette et Oscar Sénécal de Bonnyville
26—La paroisse St-Hélène de Ste-Lina Alta
27—La famille M. et Mme J. A. Thérien d'Edmonton
28—Les familles Alfred Muller et C. Zzanzkiewicz de Bonnyville
30—La famille M. et Mme Gérard Bugeaud de Falher

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

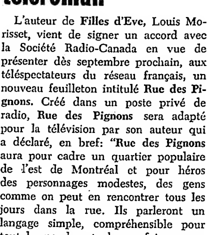
....

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 6 mai
M. Emile-André Doucette, Girouxville
Rév. Père Arthur Lamothe, o.m.i., Desmarais
M. Maurice Liboiron, Bonnyville
M. Fernand Roy, Edmonton
samedi, 7 mai
Soeur Laurentia Beaudoin, s.c.e., LeGoff
M. Alphonse R. Bélanger, Eel River Crossing, N.-B.
M. Arthur J. Blanchette, St-Paul
M. Léonard Blanchette, Vimy
Dr G. René Boileau, Edmonton
M. Edouard Lavoie, McLennan
dimanche, 8 mai
M. Paul Cloutier, Legal
M. Paul Mahé, Edmonton
M. Victor Riopel, Picardville
lundi, 9 mai
M. Maurice Chauvet, Legal
Rév. Frère Jean-Charles Fortin, o.m.i., Fox Lake
M. Karl Johanson, Beaumont
M. l'abbé Rosaire Morin, St-Paul
Soeur Ellen O'Neill, s.c.e., Vegreville
M. Gérard Pedneault, Marie-Reine
Soeur Marie Alphonse, F.J., Picardville
M. l'abbé Lucien Tellier, Picardville
mardi, 10 mai
M. Hervé Arbour, Morinville
M. Jean-Paul Campeau, Fort Kent
M. Marcel H. Doucet, Edmonton
M. Emilien Joseph Dupuis, Edmonton
M. Cyril John Gicquel, Courtenay
M. Robert Lavoie, St-Isidore
M. Jean François Le Bihan, Paris, France
M. Armand Pomerleau, St-Edouard
M. l'abbé Jean-Claude Rousseau, Sao Paulo, Brésil
mercredi, 11 mai
M. Gérard Claveau, Jean-Côté
M. Raymond J. Laflamme, Falher
M. Thomas Lamontagne, St-Edouard
M. Jean-Pierre Létourneau, Legal
Soeur Marie Rose-Hélène, F.J., Pincher Creek
jeudi, 12 mai
M. Gilbert J. Lemire, Worsley
Soeur Adalbert Marie, F.J., Picardville.





Films à l'écran

VISIT TO A SMALL PLANET

adultes et adolescents.

Américain, 1960, 85 min., comédie réalisée par Norman Taurog avec Jerry Lewis, Joan Blackman et Lee Patrick.

Un visiteur de l'espace arrive sur la terre au beau milieu d'un bal costumé Depuis longtemps intéressé à la civilisation arriérée des terriens, il a décidé de venir l'étudier sur place, mais contre le gré de ses supérieurs. Ceux-ci pour le punir, lui enlèvent les pouvoirs supraterrestres dont il jouit et qui le préservent des ennuis inhérents à la vie des humains. Après bien des mésaventures, il retourne, assagi, dans sa planète.

D'une oeuvre charmante et pleine de satire de la télévision américaine on n'a gardé que le point de départ pour donner à Jerry Lewis un nouveau prétexte à ses exhibitions clownesques. L'oeuvre originale y a perdu toute sa saveur. Les gags sont lourds et la direction des acteurs laisse à désirer.

Appréciation morale: Adultes et adolescents.

* * *

THE BELLBOY

Adultes et adolescents.

Américain, 1960, 72 min., comédie écrite, produite, réalisée et interprétée par Jerry Lewis.

Stanley est le groom le plus maladroit de l'hôtel Fontainebleau à Miami. Plein de bonne volonté, mais brimé par ses supérieurs, il accumule les gaffes. Il a aussi ses moments de triomphe. Une visite de Jerry Lewis, une convention de mannequins comptent parmi les événements d'exception qui s'insèrent dans la trame quotidienne du travail de Stanley.

Il n'y a pas à proprement parler de scénario dans ce film; il s'agit plutôt d'une suite de gags de valeur inégale. Jerry Lewis a trouvé des sources amusantes de comique visuel mais ne les a pas toujours exploitées avec toute la finesse voulue. Il a tout de même le mérite d'avoir réussi à faire un usage presque constant de la pantomime.

Appréciation morale: adultes et adolescents.

* * *

PSYCHO

Adultes avec réserves.

Américain, 105 min., Drame policier réalisé par Alfred Hitchcock avec Anthony Perkins, Janet Leigh et Vera Miles.

Marion Crane, secrétaire d'un agent d'immeubles, s'enfuit avec quarante mille dollars appartenant à son patron. En route elle loue une chambre dans un motel. Le propriétaire dont elle est ce soir-là le seul client, lui dit qu'il habite dans la maison à côté avec sa vieille mère devenue folle. Au cours de la nuit, Marion est assassinée dans son bain et son corps habilement caché. Un détective privé à la recherche de la jeune fille s'amène au motel et subit le même sort. La soeur de Marion venue à son tour enquêter au même endroit, échappe de justesse à la mort. La justice finira par éclairer le mystère.

La publicité de ce film, orchestrée par Hietcock lui-même, et les moyens utilisés dans la mise en scène permettent, une fois de plus, à ce vieux routier du suspence de faire la nique à son public.

Appréciation morale: La description exagérée de violences commises par un malade mental et l'atmosphère morbide de l'ensemble motivent des réserves, Adultes, avec réserves.

A CBXT et CBXT-1

Programmes français

A "Music - hall":
Jean-Pierre Ferland et Les Baronets.

C'est un **Music-hall** extrêmement varié que la belle Elaine présentera aux télespectateurs de CBWT, le dimanche 8 mai à 11 heures du matin.

Au programme: Les Baronets; Sacha, chef d'orchestre et violoniste; Jean-Pierre Ferland; Georges Reich, chorégraphe et danseur; Suzanne Sénécal, chanteuse classique, et Gaby LaPlante, chanteuse populaire.

Un mot des Baronets: Ils sappellent maintenant René, Pierre et Jean-Guy, celui-ci étant le dernier-né de la troupe. Mais il a, paraît-il, autant de talent que ses deux compagnons. Il chante à ravir et, au dire de ceux qui l'on vu avec le nouveau trio, "il a bonne figure". Les Baronets ont conquis la jeunesse, depuis leurs tout débuts il y a quelques années. Chanteurs, imitateurs, fantaisistes, ils adorent les bonnes blagues et les chansons comiques.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 9 mai au 13 mai 1966)

LUNDI: Jean Galot, S.J., "Prière païenne" (J. Brel)
MARDI: Marcel Marcotte, S.J., "Ne jugez pas."
MERCREDI: Henri Guindon, S.M.M., "Educateurs de la foi."
JEUDI: Gustave Thibon: "Une façon féminine de sentir, d'aimer, de penser."
VENDREDI: Emile Muller, S.J., "Le toi, j'aurai toujours faim."

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

Vie féminine...



Un célèbre chef torontois vous suggère le "Boeuf Stroganoff"

La prochaine fois que vous inviterez de très bons amis pour dîner, et que vous désirerez leur servir un mets gastronomique absolument délicieux et pourtant facile à préparer, essayez la recette du boeuf Stroganoff que recommande M. Marcel Neyroud, le chef de cuisine de Cara Operations Limited. Il dirige la préparation de tous les repas que servent les grandes lignes aériennes sur les vols au départ de l'aéroport international de Toronto.

Parmi les ingrédients nécessaires à cette recette vraiment gastronomique, M. Neyroud recommande l'emploi d'une livre de filet de boeuf. Mais comme le prix du filet de boeuf peut être élevé, tout le monde ne peut pas se permettre d'en acheter. Dans ce cas, vous pouvez utiliser n'importe quel morceau de boeuf, mais n'oubliez pas que plus la qualité du morceau est bonne, plus le résultat sera délectable. M. Neyroud fait remarquer que la durée de cuisson doit être légèrement plus longue si vous n'utilisez pas du filet de boeuf.

Servi avec du riz ou des nouilles, cette recette gastronomique suffit pour trois personnes.

Ingrédients

- 1 lb de filet de boeuf coupé en petites tranches
- ½ oignon, haché
- 1 tasse d'eau
- 1 cube de bouillon de boeuf Oxo
- 2 c. à thé de fécule de maïs
- ½ verre de sherry
- ½ tasse de crème sure
- ciboulette hachée
- sel et poivre
- riz ou nouilles

Mode de préparation

Verser un peu d'huile dans une poêle à frire et y mettre le filet de boeuf découpé en petites tranches. Faire rissoler rapidement le boeuf, puis le disposer sur un plat.

Verser la moitié d'un oignon haché dans la poêle à frire et le faire légèrement revenir. Puis, ajouter le cube de bouillon de boeuf Oxo préalablement dissous dans une tasse d'eau bouillante. Faire légèrement épaissir avec la fécule de maïs. Remettre le boeuf dans le mélange contenu dans la poêle.

Pour terminer, verser dans la poêle le demi-verre de sherry, la demi-tasse de crème sure et y ajouter une pincée de ciboulette hachée. Saler et poivrer selon le goût. Servir avec du riz ou des nouilles.

Aliments riches en protéines

OTTAWA (PC) — Les protéines sont essentielles aussi bien au petit garçon qui joue au baseball, qu'à sa mère qui veut maigrir, qu'à sa grande soeur qui travaille dans un bureau.

M. A. B. Morrison, directeur du service de nutrition à la Direction des Aliments et Drogues prononçait récemment une conférence au cours de laquelle il s'est attaché à expliquer l'importance des protéines dans l'alimentation. Il a en outre indiqué dans quels aliments on pouvait les trouver en quantité appréciable.

Un steak, une tranche de rôti ou même un steak haché offrent les meilleures protéines que l'on puisse trouver. Trois verres de lait en donnent approximativement la même quantité. Le lait écrémé peut remplacer le lait entier.

Deux oeufs ou un morceau de fromage et deux onces environ fournissent la même quantité de protéines.

Les céréales ne procurent que très peu de protéines; c'est le lait qu'on leur ajoute qui les contient. Un bol de céréales donnent environ la moitié des protéines offertes par deux oeufs.

Le pain qu'il soit blanc ou complet n'est pas une bonne source de protéines.

La fève soya fait partie du groupe des aliments riches en protéines. Une once environ en fournit autant qu'une tranche de pain dit "protéiné".

Les mères n'ont pas le même âge que leurs filles

CHICAGO (PA) — Les mères américaines ne devraient plus chercher à se donner la même apparence que leurs filles, déclare un couturier au sujet de la mode des jupes courtes découvrant les genoux.

"Les Américaines ne paraîtront pas à leur avantage," de dire Walter Holmes, âgé de 33 ans, "et le blâme reretombera sur les couturiers," ajoute-t-il.

Le style des genoux à découvert est strictement conçu pour les jeunes, les rebelles." précise Holmes qui se qualifie de spécialiste de la couture pour les femmes d'un certain âge.

L'ourlet des robes qu'il dessine, descend au milieu du genou mais il accepte la mode de la jupe ultra-courte pour les femmes de moins de 30 ans.

"Les jeunes peuvent porter des styles qui ne conviennent pas aux adultes," déclare ce couturier de Chicago, en suppliant les mères de ne pas copier les tenues vestimentaires de leurs filles, "car c'est là une méthode désastreuse."

Au dire de Walter Holmes, les Anglaises diffèrent des Américaines à cet égard. "Les Anglaises, en regardant les styles-jeunesse, feront des commentaires flatteurs ou non, mais elles ne chercheront jamais à rivaliser avec les jeunes. En Amérique, le fait d'avancer en âge est considéré comme une maladie mortelle plutôt qu'un apanage charmant," souligne ce couturier qui est d'origine britannique.

A son avis, la femme d'âge mûr possède une élégance et même un attrait particulier qu'elle fera disparaître en essayant de se donner l'apparence d'une jeune fille de 20 ans.

Walter Holmes affirme que "la femme élégante à l'âge adulte, ne remontera pas l'ourlet de ses jupes à trois pouces au-dessus du genou".

Il n'y plus de revenants en Chine

PEKIN — Les superstitions et la peur des revenants torturent encore un certain nombre de paysans chinois, indique le "Jen Min Jih Pao" dans un article qui relate le refus obstiné des membres d'une équipe de production du Kouang Toung de transporter en d'autres lieux les ossements d'un cimetière désaffecté.

La promesse alléchante d'une récompense de dix yuans et trente livres de poisson à quiconque accepterait de déterrer les ossements n'a pas permis de découvrir "un courageux", souligne le journal qui observe que l'appât du gain reste, en toutes circonstances, un stimulant peu efficace.

Le cimetière en question a cependant été rendu à la culture grâce aux explications logiques fournies par divers cadres aux membres de l'équipe récalcitrante au cours d'une discussion sur l'existence réelle ou fictive des revenants à l'issue de laquelle les ossements furent deterrés et transportés collectivement.

Au-dela des superstitions, le culte des ancêtres et le culte des morts restent, semble-t-il fort pratiqués dans la Chine d'aujourd'hui. En signe de vénération, les tombes des cimetières de Pékin ont été ornées le 5 avril — jour de la fête des tombeaux — de nombreuses inscriptions.

Dans la Chine moderne, la fête des tombeaux est devenue l'occasion d'un hommage officiel aux héros disparus de la révolution et aux autres personnalités illustres.

La planification du jardin

Quels sont les premiers outils dont vous aurez besoin pour jardiner, ce printemps? Houe, bêche, râteau? Non. Les tout premiers, ce sont une plume, du papier et un catalogue de semences. A l'aide de ces instruments de travail, vous dresserez un plan directeur.

Dans l'esquisse de votre plan, songez d'abord à la maison, aux allées, à l'entrée de garage, puis intégrez le tout dans un ensemble qui offre un joli coup d'oeil à longueur d'année. Mieux vaut une pelouse de pleine étendue; ne l'entrecoupez pas de plates-bandes et d'arbustes qui rompent l'harmonie et compliquent plus tard entretien, coupe, arrosage, désherbage.

Représentez-vous à l'esprit la taille éventuelle des plantes et arbustes que vous projetez d'avoir. Il ne faudrait pas qu'ils se nuisent entre eux, qu'ils débordent dans les allées ou qu'ils masquent les fenêtres. Si, au début, ils paraissent clairsemés, comblez les vides avec des plantes annuelles durant une saison ou deux. Cela vaut beaucoup mieux que de se retrouver, plus tard, devant une végétation pas trop abondante.

Les enfants se régalent de l'aliment le plus sucré au monde

L'aliment le plus sucré du monde, bien sûr, c'est le sucre! Cassonade ou sucre granulé blanc, c'est un délice qui rend tout meilleur. Il fait le bon goût du café, la douceur d'une citronnade, la légèreté des gâteaux et le bonheur des enfants, car il leur donne aussi l'énergie supplémentaire dont ils ont besoin.

Voici deux recettes éprouvées par l'Institut Canadien du Sucre; elles feront les délices des enfants et la fierté de la cuisinière . . . .

Pain aux noix et aux abricots.

- 2½ tasse de farine tamisée
- 1 tasse de sucre
- 1 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à thé de bicarbonate
- 1 oeuf
- 1 tasse de lait sur
- ¼ de tasse de jus d'abricots
- 2 c. à table d'huile végétale
- 2/3 de tasse de noix hachées
- 2/3 de tasse d'abricots cuits et hachés

Tamiser la farine, le sucre, le sel, la poudre à pâte et le bicarbonate dans un grand bol. Battre l'oeuf; y ajouter en brassant le lait sur le jus d'abricots et l'huile. Verser ce mélange sur les ingrédients secs; remuer jusqu'à ce que la farine soit mouillée. Y incorporer les noix et les abricots. Transvaser dans un moule à pain de 9" x 5", en poussant bien la pâte dans les coins. Cuire à four modéré (350°F) durant une heure ou jusqu'à cuisson. Laissez reposer jusqu'au lendemain avant de trancher.

Muffins aux bananes

- 1 tasse de farine tamisée
- 1½ c. à thé de bicarbonate
- 1½ c. à thé de sel
- ¼ de tasse de shortening
- ½ tasse de sucre granulé
- 2 oeufs, bien battus
- ½ tasse de lait de beurre
- 2 tasses de All Bran
- 6 bananes moyennes, en petits dés.

Tamiser la farine, le bicarbonate et le sel dans un grand bol. Dans un bol moyen, faire une crème du shortening et du sucre; y incorporer les oeufs, le lait de beurre et le All Bran. Ajouter les bananes en dés. Mélanger rapidement aux ingrédients secs. Avec une cuillère, verser la pâte dans des moules à muffins; remplir aux 3/4. Mettre au four à 375°F durant 35 minutes. Rendement: 24 gros muffins.

La décoration sous le signe de la couleur

Le rôle prépondérant que joue la couleur dans le domaine de la mode se propage à la décoration de la maison et à son ameublement. Voilà ce qui ressortait des Salons du Meuble et des Couvre-planchers, tenus récemment à Toronto (Ontario). La COULEUR y dominait dans les décors, les tapisseries d'ameublement, les tentures et les appareils ménagers.

La présente évolution dans le sens d'une plus grande harmonie des couleurs dans le foyer pourrait sembler un simple dérivé de l'"impression d'ensemble" qui domine dans le monde de la mode, mais la chose est plus fondamentale encore.

Depuis toujours, la couleur est pour la femme un mode d'expression personnelle, une façon de créer l'ambiance. La couleur satisfait en elle un goût de la beauté, de la variété et de la nouveauté. Mais si dans le passé la femme a satisfait ce sentiment en se procurant une teinte différente de rouge à lèvres ou un nouveau chapeau, elle peut maintenant donner libre cours à sa fantaisie dans un domaine beaucoup plus vaste.

La peinture, par exemple, ne se limite plus à un rôle de protection. Elle est devenue un moyen de créer une ambiance. Par conséquent, le choix d'une couleur dépendra souvent autant de l'impression qu'elle produit, que de l'intention d'obtenir un décor propice pour un ameublement. Etant donné le choix presque illimité des couleurs disponibles, et aussi à cause de la facilité de son application, la peinture est devenue un matériau d'usage facile et peu cher qui permet de transformer l'aspect d'une pièce.

Les fabricants de peintures, tels la Canadian Industries Limited, savent eux aussi répondre aux goûts fantaisistes de la femme. Ils lui offrent plus d'un millier de couleurs approuvées par les décorateurs ensembliers et leurs techniques marchandes traduisent bien le lien qui existe entre la décoration du foyer et la mode vertimentaire. Le premier coup d'oeil aux couleurs printanières qu'on a étalées sur un fond d'illustrations d'Eugénie Groh, créatrice de mode de haut calibre, suffira à convaincre toute femme que c'est dans la peinture qu'elle trouvera la réponse à son désir de créer dans la pièce de son choix, une "impression d'ensemble".

La congélation des aliments

Si vous possédez, Madame, un congélateur vous voudrez sans doute l'utiliser à bon escient en congelant des fruits et des légumes frais en saison. Les produits locaux abondants qui se vendent à prix économique constituent de bons achats pour la congélation s'ils sont très frais et si on les congèle immédiatement. L'idéal, bien sûr, c'est de posséder son propre jardin; car vous pouvez à ce moment congeler les aliments très tôt après leur cueillette, alors qu'ils sont à leur meileur.

Queques légumes se prêtent à la congélation mieux que d'autres. C'est le cas des asperges, présentement en abondance, des haricots verts ou jaunes, pois, épinards, bette à carde et maïs en grains que vous obtiendrez plus tard à l'été. Certains légumes d'automne tels le brocoli, les choux de Bruxelles et le choux-fleur se congèlent bien aussi et ajoutent de la variété aux menus d'hiver. Les jeunes carottes tendres peuvent être congelées mais ordinairement on entrepose les légumes-racines plutôt que d'utiliser l'espace si précieux

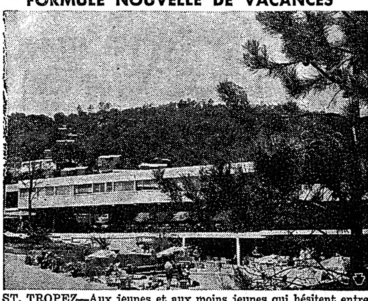
Afin de prévenir les changements de saveur, de couleur et de texture durant la période d'entreposage, on doit blanchir la plupart des légumes dans l'eau bouillante avant de les congeler.

Les fruits se congèlent aussi. Les fraises, framboises et cerises aigres sont excellentes lorsqu'on les congèle avec du sucre. La rhubarbe, les bleuets, les gadelles peuvent être congelés sans sucre.

Les pêches, les pommes et les abricots noircissent rapidement lorsqu'on les pèle. On peut prévenir ce noircissement en ajoutant de l'acide ascorbique (Vitamine C) au sucre ou au sirop du fruit.

La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada a préparé à votre intention, Madame, une brochure intitulée "La congélation des aliments". Cette publication contient des renseignements sur la préparation, l'emballage, l'entreposage et le service des fruits, des légumes, de la viande, de la volaille et des aliments préparés congelés. Pour obtenir un exemplaire gratuit de cette brochure, faites parvenir votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

FORMULE NOUVELLE DE VACANCES



ST. TROPEZ—Aux jeunes et aux moins jeunes qui hésitent entre des vacances au bord de la mer et un voyage touristique, Air France offre, cette année, une formule tout à fait nouvelle prévoyant cinq jours à Paris, une excursion de deux jours en autobus de luxe jusqu'en Provence et une semaine sur la ravissante Côte d'Azur.

Pendant cette semaine, les voyageurs ont le choix entre un séjour dans un hôtel au coeur même de Juan-les-Pins, plage très "dans le vent", ou dans un village de vacances, ce qui devient de plus en plus populaire en Europe.

Le village choisi par Air France, Les Restanques, est situé tout près de St-Tropez. Au coeur du village, un magnifique bâtiment ultra-moderne, construit au bord d'une grande piscine, groupe une vaste salle à manger, un bar, une piste de danse et des jeux. Tous les frais sont compris dans la formule "village", même le vin à volonté à tous les repas, la navette à la plage et l'orchestre chaque soir.

On y loge dans de très confortables "bungatubes" composés de trois pièces: une salle de séjour et deux chambres. Pour les couples, des bungatubes moins grands comprenant une chambre et une terrasse sous auvent ont été prévus.

Que le choix se porte sur Les Restanques ou Juan-les-Pins, ce voyage permettra de profiter, en plus d'une visite de Paris et de la France, de tout le charme de la Côte d'Azur, le tout pour moins de $500, transports compris.

Marie Tellier, avocate



Andrée Lachapelle (Suzanne Garneau) et Dyne Mousso (Marie Tellier), deux des principaux personnages du populaire radioroman **Marie Tellier, avocate.** Ce feuilleton policier, écrit par Maurice Gagnon, est présenté sur les ondes de CHFA tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, à 4h.45 p.m.

Films simultanés dans un cinéma double

Les mères désireuses d'aller au cinéma pendant le jour, mais qui doivent s'en priver à cause de jeunes enfants, seront heureuses de prendre connaissance d'une innovation dans ce domaine. Il s'agit de salles jumelles, dans un même édifice, qui présentent de façon simultanée un spectacle pour adultes et un autre pour enfants. Cela permet à maman de savourer tranquillement un film musical ou quelque drame prenant, tandis que ses enfants sont tout aussi absorbés par un dessin animé dans la salle voisine.

Le cinéma double Park Royal de Vancouver (C.-B.) est l'un des premiers de ce genre au Canada. Voisin d'un centre commercial moderne très affairé, il a pour objectif de présenter à la population environnante, des spectacles variés à longueur de journée. Pendant le jour, les salles jumelles présentent leurs spectacles simultanés pour enfants et adultes, tandis que le soir, le programme de la salle "Cinéma" offrira un film d'art et celui du "Park Royal", un film populaire.

Il se peut toutefois que les jeunes propriétaires se surprennent à regarder autant que le film, le style de cette salle pleine d'idées nouvelles faciles à adapter à la décoration d'une maison. Par exemple, les murs qui suivent un large mouvement courbe sont revêtus du couvre-murs de vinyle lavable, "Univercil". Ce matériau robuste et résistant, idéal dans une salle de jeu, ajoute l'ambiance et la texture qui font partie intégrante de la décoration contemporaine.

L'entrée fait double emploi — il y fallait donc un ameublement fonctionnel qui se mariât à l'élégance de l'ensemble du décor. Ses meubles, pour s'harmoniser aux lambris de bois de teck, sont garnis d'un tissu enduit de vinyle d'une riche teinte de brun, qui résistera des années durant à l'éraflage. Comme ce genre de tissu est parfaitement lavable, un ton pastel aurait été tout aussi pratique . . . ce que toute maîtresse de maison devrait noter . . . sans compter que les tissus de vinyle "Fabrilite" ont maintenant une porosité qui les rend aussi confortables que s'ils étaient tissés.

Parmi les caractéristiques progressives du cinéma on remarque une marquise destinée à protéger les habitués contre les intempéries, des sièges aux dimensions généreuses, et dans les dernières rangées, des prises amplificatrices pour le bénéfice de ceux qui entendent difficilement. Autant de détails conçus pour une véritable détente, que le film soit un suspense passionnant, une bruyante comédie ou encore un opéra.

4,800,000 canadiens boivent de l'eau fluorée

Quoique la fluoration n'ait pas progressé de façon spectaculaire au cours des deux dernières années, cette mesure jouit de l'approbation grandissante du public canadien, particulièrement en Saskatchewan, Ontario, Manitoba et Alberta, selon un communiqué publié par la Ligue Canadienne de Santé. Si l'on examine le terrain gagné par la fluoration au cours des années 1964 et 1965, on peut citer: 43 nouveaux aqueducs qui fluorent leur eau, 61 nouvelles localités qui reçoivent maintenant de l'eau fluorée et 751,000 personnes de plus qui bénéficient d'eau fluorée. Parmi ces additions récentes figure la capitale fédérale, Ottawa, qui vient au cinquième rang parmi les centres métropolitains du Canada. La fluoration a fait ses débuts à Ottawa en novembre dernier.

Le communiqué de la Ligue révèle que seulement les 2/3 de la population du Canada reçoivent de l'eau provenant d'une source municipale, le reste reçoit son eau de puits privés ou rivières. Sur les 12,700,000 qui consomment de l'eau d'aqueduc, 4,800,000 soit 37% jouissent maintenant d'eau fluorée. Dans la plupart des cas il s'agit de fluoration contrôlée (par addition de fluorure) et dans un petit nombre de cas, le fluorure est présent dans l'eau à l'état naturel. Ces renseignements proviennent de sources officielles et ont été obtenus par la Ligue au cours d'enquêtes effectuées avec la coopération des ministères provinciaux.

En ce qui concerne le pourcentage, le Manitoba vient en tête puisque dans cette province 87.4% de la population desservie par des aqueducs bénéficie de la fluoration. Viennent ensuite, en ordre, les territoires du Nord-Ouest, l'Ontario, le Saskatchewan et la Nouvelle-Ecosse, chacune de ces provinces ayant un pourcentage bien au-dessus de la moyenne nationale.

Il y avait environ 5,122,000 automobiles en usage au Canada en 1964.

* * *

Salvador, la plus petite république d'Amérique centrale, a plus d'une douzaine de volcans sur ses quelques 8,400 milles carrés.

Un nouvel antibiotique découvert par des chercheurs Canadiens

OTTAWA — Une équipe de chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada a découvert et mis au point un nouvel antibiotique à large spectre d'activité qui pourrait devenir une arme importante contre les maladies: telle est la nouvelle que l'hon. J.J. Greene, ministre de l'Agriculture du Canada, a annoncée.

Le nouvel antibiotique, appelé Myxin, est le fruit de plusieurs années de travail de MM. F.D. Cook, E.A. Peterson et D.C. Gillespie, de la Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture du Canada.

Le Myxin retient vraiment l'attention pour les motifs suivants:

1. Les épreuves de laboratoire démontrent qu'il attaque une gamme beaucoup plus étendue d'organismes pathogènes que n'importe quel autre antibiotique connu. (On ne connaît pas encore la mesure de son efficacité, particulièrement dans le domaine des maladies de l'homme.)

2. Il est extrêmement puissant. Dans les épreuves de laboratoire, employé à des croissances de maintes bactéries, levures et moisissures, reconnues comme causant des maladies chez l'homme, les plantes et les animaux.

3. Comme il est facile à produire, le nouvel antibiotique pourra probablement être utilisé aussi dans la lutte contre des maladies des cultures dont le traitement au moyen d'antibiotiques n'a pas été économique jusqu'ici.

4. Le Myxin a une structure différente de celle des antibiotiques qui existent actuellement: cela signifie que l'on a ouvert un nouveau domaine de la recherche sur les antibiotiques et que l'on a très probablement mis à jour une nouvelle famille d'antibiotiques.

Il faudra continuer la mise au point et faire de multiples épreuves avant que la valeur réelle de l'antibiotique puisse être établie, fait-on remarquer. Cependant, le Myxin s'annonce plus prometteur que n'importe quel autre antibiotique au même stade de mise au point.

Le Myxin s'est en effet montré efficace dans des épreuves de laboratoire contre 34 espèces de bactéries, 49 espèces de champignons cryptogamiques, 12 espèces d'actinomycètes et 12 espèces de levures.

Dans l'éprouvette encore, il a été efficace contre l'organisme qui cause la tuberculose et contre le microbe infectueux **Staphylococcus aureus,** qui cause des difficultés dans les hôpitaux et qui résiste actuellement aux autres antibiotiques. Il a aussi été extrêmement efficace dans des épreuves de laboratoire contre maintes espèces de bactéries pathogènes des plantes qui causent des maladies telles que la flétrissure bactérienne de la pomme de terre, la flétrissure de la luzerne, la brûlure bactérienne des arbres fruitiers, la tache auréolée de l'avoine ainsi que les champignons cryptogames qui causent des maladies comme les pourritures des racines des céréales.

On a envoyé une certaine quantité de Myxin à l'Université de la Saskatchewan pour le faire soumettre à d'autres expériences. Or, celles-ci indiquent qu'aux doses auxquelles on l'a employé, le Myxin ne cause pas de dommages aux animaux de laboratoire.

La société Canadian Patents and Development Limited, organisme du gouvernement fédéral qui se charge de faire breveter les inventions faites par des fonctionnaires fédéraux, a pris pour ce produit un brevet de portée très étendue.

Un certain nombre de sociétés de produits pharmaceutiques cherchent déjà à obtenir des licences qui leur permettraient de continuer à mettre au point le nouvel antibiotique et de le produire.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 6 mai 1936

C'est le cardinal Villeneuve qui présidera le sacre de Mgr Coudert, à Saint-Albert. Il sera assisté de Mgr Gabriel Breynat et de Mgr Emile Bunoz comme évêques-consécrateurs.

* * *

Me Lucien Maynard est nommé Ministre sans portefeuille par le Premier ministre Aberhart. Me Maynard devient l'un des plus jeunes ministres d'un cabinet de tout l'Empire britannique.

* * *

Parlant au nom de la province de Québec, l'honorable juge Surveyer ridiculise le projet chimérique d'un état séparé connu sous le nom de Laurentie, état qui ne serait que français et catholique.

Il y a 20 ans...

Edition du 1er mai 1946

Le Congrès de l'A.C.F.A. à Morinville a remporté un grand succès et le nombre de participants était exceptionnel. La principale résolution adoptée fut celle de l'établissement et de la promotion d'un plus grand nombre de Caisses d'établissement.

* * *

A Edmonton, les délégués de vingt-deux organisations coopératives et Caisses Populaires procèdent à la fondation de la Fédération des Coopératives franco-albertaines qui deviendra un organisme affilié au Conseil canadien de la Coopération.

Le premier exécutif de cette Fédération sera composé de Messieurs Paul Sicotte, président; André Déchène, vice-président et Georges Arcouette, secrétaire-trésorier.

Il y a 10 ans...

Edition du 2 mai 1956

Lors d'un récent Festival de la Musique tenu à Edmonton, les élèves du Couvent de l'Assomption se sont approprié la presque totalité des trophées décernés. On souligne plus particulièrement la performance extraordinaire de Mlles Marielle Béland, Evelyne Tellier et Marie-Claire Turgeon.

* * *

La Survivance et CHFA lancent une grande campagne d'abonnements et d'adhésion au "Club de la Radio". Les représentants et responsables officiels seront: Mme Angéline Couture pour la région d'Edmonton, M. Gérard Gauvin pour St-Paul et M. Herman Laforce pour Bonnyville.

BINGO - VIA

Ce bingo est organisé en vue de venir en aide au Voyage Interprovincial Albertain. Pour gagner, le joueur doit remplir sa carte complètement. Afin d'éviter toute confusion au cas où plusieurs personnes gagneraient en même temps, le Comité garde un ordre strictement numérique des numéros, à mesure qu'ils sont tirés. Cet ordre numérique est indiqué par le chiffre en petit caractère. Les cartes se vendent au prix de $1.00 chacune. S'il n'y a pas de représentant dans votre localité, vous êtes prié de communiquer avec l'une des personnes suivantes:
M. Laurent Lemire, 5203 - 84e avenue — Mlle Yvette Baril, 10855 - 96e rue — Mlle Isabelle Leblanc, Beaumont, Alberta.

VOICI LA LISTE DES NUMEROS TIRES A DATE:

B — 6^{3} – 12^{4} – 13^{15}

I — 20^{13} – 27^{1} – 29^{6}

N — 35^{9} – 38^{12} – 42^{5}

G — 54^{11} – 55^{14}

O — 62^{8} – 68^{10} – 72^{2} – 74^{7}

FORMULE D'ABONNEMENT



- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....
VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

— Prix de l'abonnement —
Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.
A l'étranger - $4.50 par année

La Bohème à l'Auditorium du Jubilé

Tous les amateurs de musique d'opéra devraient se hâter de réserver leurs billets pour l'un des deux prochains spectacles, de La Bohème, présenté par l'Edmonton Opera Association à l'Auditorium du Jubilé, vendredi ou samedi soir.

Nous pouvons dire, et avec grand plaisir, que les présentions de notre compagnie edmontonienne d'opéra vont toujours s'améliorant. Tel était le cas au moment de la présentation de La Traviata, tel est à nouveau le cas aujourd'hui.

Maria Di Gerlando nous a présenté une Mimi telle qu'avait dû la concevoir Puccini. La grande richesse de sa voix, sa grande musicalité, nous semblent en tous points idéales pour l'opéra italien.

On avait dit de Frank Poretta qu'il était un ténor exceptionnel. Personne n'en doutera à la suite de son interprétation de Rodolfo. Voix extrêmement bien contrôlée, jeu de scène superbe, tel est en résumé son rendement. Il nous a plu de l'entendre et de le voir, espérons qu'il nous reviendra dans une prochaine production.

C'est aussi avec joie que nous avons revus Lucie Baril et Glyn Williams. Tous deux, en Musetta et Marcello respectivement, jouent et chantent de façon superbe et qui ne le cède en rien à la performance des vedettes américaines invitées.

Toujours au chapitre des chanteurs, Napoléon Bisson — que nous n'avions pas revu depuis Rigoletto—est égal à lui-même et nous présente un Schaunard de toute première qualité. On nous avait prévenu des talents de Maurice Brown de Toronto; disons que la publicité n'a pas menti. En Colline, son brio nous laisse présager de grands succès pour l'avenir. Quant à Robert Norris, il dut remplir deux rôles au soir de la première, et il s'en tira bien.

Mais ce nouveau succès remporté par l'Edmonton Opera Association n'est pas que l'apanage des chanteurs. Il faut encore souligner la mise en scène d'Irving Guttman. Tout au cours de la présentation, on sent cette recherche et ce souci de perfection qu'il a inculqués aux artistes placés sous sa direction. Il en est de même de l'orchestre qui, sous la direction de Mario Bernardi, atteint une souplesse et une synchronisation qui complète admirablement bien l'effort des interprètes. Les choeurs aussi se surpassent et nul doute que Jean Letourneau y est pour beaucoup. Quant aux décors et à l'éclairage, Gail McCance s'y est surpassé, sachant donner à la Bohème cette atmosphère qui lui est caractéristique et absolument nécessaire.

En somme, c'est là une occasion unique qui est offerte à tous les amateurs d'opéra d'aller se régaler, une occasion de se rendre compte aussi du travail gigantesque et admirable que fait l'Edmonton Opera Association et qui ne manque pas de porter des fruits abondants.

Qu'on se le dise, La Bohème est une présentation qu'il ne faut pas manquer, soit vendredi ou samedi, à votre goût.

"La légende de Pépé le Cowboy"

N.D.L.R. Nous vous présentons cette semaine la Légende de Pépé le Cowboy, un texte de Marc Riedl, qui a récemment remporté le 1er prix de la catégorie des 15 ans et moins au 6e Concours des Jeunes Auteurs qu'organise la Société Radio-Canada.

* * *

Qui ne connaît pas les grands justiciers qui ont immortalisé l'ouest américain? Des gars comme Wild Bill Hickok, Pecos Bill ou Wyatt Earp. Mais connaissez-vous Pépé le Cowboy? Ce fut sans doute le meilleur de tous, mais malheureusement, le plus méconnu. Seul son regard froid savait provoquer la naissance de scrupules dans l'âme du plus féroce tueur. Lorsqu'il entrait dans une ville terrorisée par une de ces canailles, la prison du shérif, s'il y en avait, ne manquait jamais de recevoir des visiteurs. Savez-vous comment il est devenu un tel homme? En s'exerçant à tirer, me direz-vous. Non, monsieur, je vais vous raconter de quelle manière il a commencé son unique et extraordinaire carrière.

Sur une des nombreuses routes du Texas roule une diligence. Elle va très vite, ce qui n'accomode pas les deux passagers. "Hé, vous ne pourriez pas ralentir", gémit l'un des deux. "Impossible, monsieur, répond le cocher, je dois livrer le courrier à l'heure prévue." Le passager de la diligence, un homme d'affaires d'allure soignée avec sa boucle soigneusement nouée et son veston tout neuf, était le nouvel employé de la banque de Vuture City. C'est là qu'il se rendait, accompagné de sa femme. "J'aurais dû me douter que ce cocher était trop gentil pour être honnête, dit-il à son épouse. Je crois bien que . . ." Les propos de Joe Pepermint sont vite noyés dans un concert de cris et de détonations. Quatre bandits masqués attaquent la diligence — le cocher force l'allure. "Accélérez, ils vont nous rattraper" crie une voix angoissée. "J'ai de la difficulté à contrôler les chevaux, répond le cocher. Essayez donc d'éloigner les voleurs" ajoute-t-il.

Mais malheureusement, Joe a la phobie des armes à feu. Alors, ces individus malsains dévaliseront-ils Joe, sans que celui-ci n'esquisse un seul geste de défense? Bien sûr que non. Sa femme, heureusement, sait se servir d'un revolver, et, en un rien de temps, le nom de trois des quatre bandits est rayé de la liste des vivants; le quatrième, peu soucieux de subir le sort de ses trois compères, décide sagement de prendre le large et d'abandonner toute idée de rapine pécuniaire.

Une heure après cet épisode macabre, la diligence fait bruyamment son entrée à Vulture City. C'était autrefois une tranquille petite ville, mais elle a dégénéré en une ville atteinte d'une affreuse maladie: la peur. Depuis quelques semaines, une brute mécontente exerce une activité illégale dans Vulture City; le bureau du shérif est inoccupé et la Cour de justice vide, tandis que le médecin doit faire des heures supplémentaires.

Revenons maintenant à notre histoire — le cocher croit que c'est Joe qui a tiré les coups de feu et abattu les trois voleurs, il a évidemment tout raconté et la nouvelle se répand, comme une traînée de poudre — voilà celui qui peut abattre Calamity Spike. On dit que c'est un homme très brave, très habile, très honnête, ou très gentil. Les gens encore bien en santé décident d'organiser une fête en l'honneur de leur héros qui aura lieu au saloon. Le chef de ce groupe, Little Moe, est désigné pour aller lui annoncer la nouvelle, mais on n'a pas vu le héros depuis plus de deux heures. Seul un jeune garçon prétend l'avoir aperçu sortir du magasin général avec un gros paquet sous le bras. Little Moe gagne alors l'hôtel où loge Joe, maintenant surnommé Pépé. Qand il demande au garçon le numéro de la chambre de Pépé, celui-ci lui répond que M. Pepermint a demandé qu'on ne le dérange pas. Little Moe ne va pas plus loin et se demande avec curiosité ce que peut bien manigancer Pépé dans sa chambre.

Le soir venu, chacun attend avec impatience le moment où Pépé fera son entrée; les rires, les cris et les paroles moqueuses retentissent dans le saloon. Sous une lumière blafarde tamisée par un écran de fumée, les hommes jouent aux cartes ou regardent distraitement tout en se roulant une cigarette. "Le voilà, crie-t-on, il arrive." On s'attend naturellement à voir un garçon à l'allure respectable, avec un veston tout neuf et une boucle scrupuleusement nouée; mais quelle n'est pas la surprise quand celui qui entre est vêtu comme un vrai cowboy; son chapeau crève les yeux, et que dire de cette chemise et de ces bottes . . . Il regarde l'assemblée d'un air provoquant tout en marchant nonchalamment; il s'attable au bar et demande un whisky. Bientôt un groupe de curieux se rassemble autour de lui et il commence à raconter ses aventures qui ne sont que le résultat d'une fertile imagination et de l'influence de la gloire.

Alors que Pépé arrive juste où il va donner une leçon à celui qui l'a sournoisement attaqué, la porte du saloon s'ouvre et un spectacle s'offre aux spectateurs horrifiés. L'homme qui vient de faire si modestement son entrée a une carrure de géant et son visage est marqué de nombreuses cicatrices. Un simple coup d'oeil à disposition de ses doigts indique que cette malédiction ambulante est un nerveux de la gâchette; on voit briller dans ses yeux une lueur méchante qui ne saurait être comparée qu'au regard de Jesse James ou Billy the Kid. "Calamity Spike," crient d'une seule voix les joyeux drilles subitement transformés par la peur en spectres humains. L'apparition se dirige résolument vers Pépé, le toise fièrement, puis entonne d'une voix gutturale: "Voici donc celui auquel on veut m'opposer" et il éclate d'un rire grossier. "Eh bien, mon jeune ami, celui qui sortira vivant de cet établissement sera maître de la ville". "Entendu", répond Pépé.

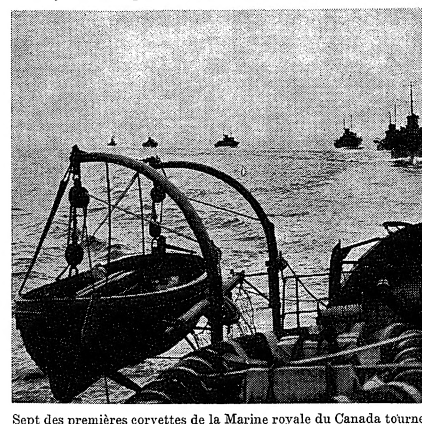
A ces mots, la brute se précipite avec un rugissement sur son adversaire, mais ce dernier s'esquive. Nous ne nous attarderons pas plus longtemps sur cette scène pitoyable qui dégrade l'homme au rang de la bête. Vous remarquerez néanmoins chez l'opposant de Pépé un certain talent en ce qui est de manifester bruyamment sa présence et ses intentions. Toujours est-il que le combat se termina d'une manière très civilisée, sans qu'aucun des adversaires ne soit blessé. Quelqu'un suggéra qu'on termine ce différend d'une manière très à la mode — un duel. Il en fut donc décidé ainsi. En un instant un vent d'épouvante souffle sur la ville; les enfants se réfugient sous la jupe de leur mère et chacun tend l'oreille afin d'entendre la détonation qui mettra fin à l'engagement mortel. Qui des deux "fast draw" triomphera? Suspense . . . Un écrasant silence règne sur la ville, troublé seulement par le crissement des bottes qui foulent sinistrement le sable.

Le soir est venu et le ciel chargé de feu étend paresseusement les ombres. Un seul homme regarde d'un air réjoui le duel — l'entrepreneur des pompes funèbres.

Calamity Spike saisit son revolver — un coup de feu se répercute à travers le désert et le tyran s'écroule lourdement. Ce n'est pas l'arme de Pépé qui fume, mais plutôt celle de sa femme.

C'est le moment choisi pour citer un proverbe bien connu qui s'applique à cette légende plus qu'à aucune autre — "Derrière chaque grand homme, il y a une femme".

Les petits navires qui changèrent le sort de la bataille



Sept des premières corvettes de la Marine royale du Canada tournent autour d'une bouée automatique avancée au large de Halifax, le 23 mai 1941, avant d'aller rejoindre la Force d'escorte de Terre-Neuve. Cette photo a été prise du navire chef, le **Chambly**. Les unités photographiées sont l'**Orillia**, le **Cobalt**, le **Collingwood**, le **Wetaskiwin**, l'**Agassiz** et l'**Alberni**. C'est en l'honneur de ces unités, des autres petits navires de la MRC et de leurs équipages qui ont servi pendant la seconde guerre mondiale, qu'ont eu lieu les cérémonies qui se sont déroulées le 1er mai d'une côte à l'autre, commémorant la Bataille de l'Atlantique. (Photo Forces canadiennes)

Des films tournés en G.-B. spécialement pour les jeunes

Quand il est question de films pour enfants, nous pensons immédiatement, pour la plupart d'entre nous, aux dessins animés ou peut-être aux Westerns. Or, ceux-ci s'adressent souvent aux adultes. En Grande-Bretagne, toutefois, il existe une organisation qui tourne des films en longueur normale exclusivement à l'intention des jeunes.

La Children's Film Foundation, (la Fondation des Films pour enfants), dont le siège se trouve à Londres, est le principal fournisseur de films de 60 minutes et de films à épisodes qui enchantent plus de 500,000 enfants britanniques qui vont régulièrement aux séances du samedi matin données par les cinémas dans l'ensemble du pays.

Les enfants d'autres pays en bénéficient également, car les films de la Fondation sont envoyés dans tous les pays du monde, en particulier les pays d'Europe et du Commonwealth.

La Children's Film Foundation, qui a un personnel à plein temps de 11 membres, se donne pour tâche de tourner des films sains, récréatifs et instructifs que très souvent on ne peut se procurer auprès des organisations commerciales ordinaires.

La Foundation a un revenu annuel d'environ $5,000,000, et la plus grande partie de cette somme est fournie par les cinémas eux-mêmes. Cette somme suffit au financement d'environ cinq grandes productions par an y compris les services de scénaristes, des producteurs, des photographes et des techniciens.

Comme les films s'adressent à des enfants, il n'est pas surprenant que les rôles principaux soient tenus par des enfants. D'autre part, étant donné qu'aux séances du samedi matin il y a deux garçons pour une fillette, les garçons tendent à avoir la place prépondérante dans les films — ce qui peut sembler un peu injuste du point de vue des fillettes. . .

La Fondation observe des règles rigoureuses. Ainsi, elle ne permet pas des scènes malsaines de violence, bien que cela n'exclut pas une bonne vieille bataille classique. Et on veille à ce que le jeune auditoire puisse s'identifier pleinement avec les personnages sur l'écran.

Les films ont toujours un but, un enseignement: sécurité routière ou l'importance d'être honnête, mais ils ne sont jamais ennuyeux et sont toujours d'une bonne qualité professionnelle. A un tel point qu'ils gagnent parfois des prix internationaux. Un des films qui a connu un grand succès fut celui intitulé: "The Last Rhino" (le dernier rhinocéros), qui avait pour sujet un rhinocéros dans une réserve de bêtes sauvages.

Bien entendu, tous les cinémas de quartier ne donnent pas des séances du samedi matin consacrées à des films pour enfants. Dans ces quartiers les films de la Fondation sont présentés dans des salles de réunions publiques. La Children's Film Foundation met automatiquement ses films à la disposition de la Cinémathèque Rank et de cette manière toutes les productions peuvent être distribuées à l'échelle nationale.

Un public d'enfants non accompagnés de leurs parents est un public critique et prompt à s'enthousiasmer, qui n'hésite pas à exprimer ses sentiments en sifflant, en se livrant à des exclamations, des huées ou des grognements.

Par conséquent, la Fondation, s'efforce toujours d'éviter des formules simplistes et traite les jeunes spectateurs en public intelligent et sensible.

En fait, l'organisation a constaté qu'on peut toujours juger du succès d'un film par les réactions des enfants; et certains scénaristes déclarent qu'aucun son n'est plus agréable à leurs oreilles que celui du piétinement des enfants, car c'est un signe certain que le film commence à passionner les jeunes spectateurs.

Les jeunes spectateurs des séances du samedi matin en sont venus à s'attendre à quelque chose de vraiment exceptionnel dans le domaine du cinéma. La tâche de la Fondation est d'assurer qu'ils soient satisfaits et on peut affirmer que cette organisation a réussi pleinement.

Bureau d'information du Royaume-Uni

Sursis pour les trois vapeurs à roue arrière

Whitehorse conservera ses trois vapeurs à roue arrière. L'honorable Arthur Laing, ministre chargé du réseau des parcs historiques nationaux, réaffirme que son Ministère transportera l'un des bateaux, le n.v. KLONDIKE, vers un parc municipal aménagé exprès à Whitehorse, où il doit être restauré et entretenu conmme lieu historique national.

M. Laing ajoute que les deux autres navires, qui se trouvent à Whitehorse, soit le n.v. **CASCA** et le n.v. **WHITEHORSE**, resteront à leur emplacement actuel, qui sera clôturé pour des raisons de sécurité. Le Ministère avait d'abord cru, d'expliquer le ministre, que deux des vapeurs se conserveraient difficilement vu leur état avancé de détérioration et qu'il vaudrait mieux concentrer sur le seul **KLONDIKE** les efforts visant à perpétuer pareil souvenir. Néanmoins, après avoir effectué une inspection sur place et compte tenu des frais à engager dans cette affaire, des préparatifs d'aménagement d'un parc municipal et aussi de l'apport financier du gouvernement territorial, le ministre a conclu qu'il y aurait moyen d'accéder aux instances de la Société historique du Yukon et à celles de nombreux citoyens de l'endroit en prenant des dispositions pour conserver les trois vapeurs historiques; deux demeurant là où ils se trouvent et le **KLONDIKE** étant déménagé à l'emplacement du nouveau parc municipal. Le ministre déclare que cette décision est rendue possible du fait que la **White Pass and Yukon Company** (qui a fait don des vapeurs à roue arrière au gouvernement fédéral à condition qu'on les enlève de la cour de triage) était disposée à accepter le projet pourvu que des mesures de protection permettent l'accès du public aux deux navires.

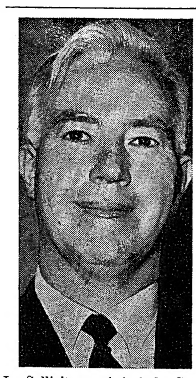
OUTIL DE CHURCHILL

Uneamassette dont se servait si Winston Churchill lorsqu'il s'abandonnait à l'agréable passe-temps de la peinture a été acheté $180 récemment au cours d'un encan.

* * *

BILINGUISME

Le poucentage de personnes bilingues au Canada a baissé à 12.2 en 1961 de 12.7 qu'il était en 1931.



Le Solliciteur général du Canada, l'honorable Larry Pennel, a réaffirmé devant les Communes que la Gendarmerie Royale avait pris toutes les mesures nécessaires pour surveiller les allées et venues de George Spencer, présumé espion, et que sa mort était due à des "causes naturelles".